

rapport des déchets ménagers 2013



des déchets ménagers
2013



LAVAL
AGGLOMÉRATION



Sommaire

4 Synthèse

Collecte des ordures ménagères résiduelles.....	5
Collecte sélective	5
Collecte en déchetteries et espaces tris.....	5
PLPD : les actions menées en 2013.....	8

10 Indicateurs techniques

<i>Moyens opérationnels au 01/12/2013 et compétences mises en œuvre.....</i>	10
<i>Territoire et Organisation.....</i>	13
<i>Les différents modes de collecte sur le territoire de Laval Agglomération.....</i>	14
LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES.....	15
PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS.....	19
LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES.....	20
LES DÉCHETTERIES.....	28
LES COLLECTES PONCTUELLES DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS.....	41
LES AUTRES COLLECTES DE DÉCHETS	43
<i>Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers.....</i>	46

48 Indicateurs financiers

<i>Le fonctionnement du service.....</i>	48
LES CHARGES	48
LES RECETTES.....	52
<i>Les investissements.....</i>	55
<i>Le coût des prestations.....</i>	56

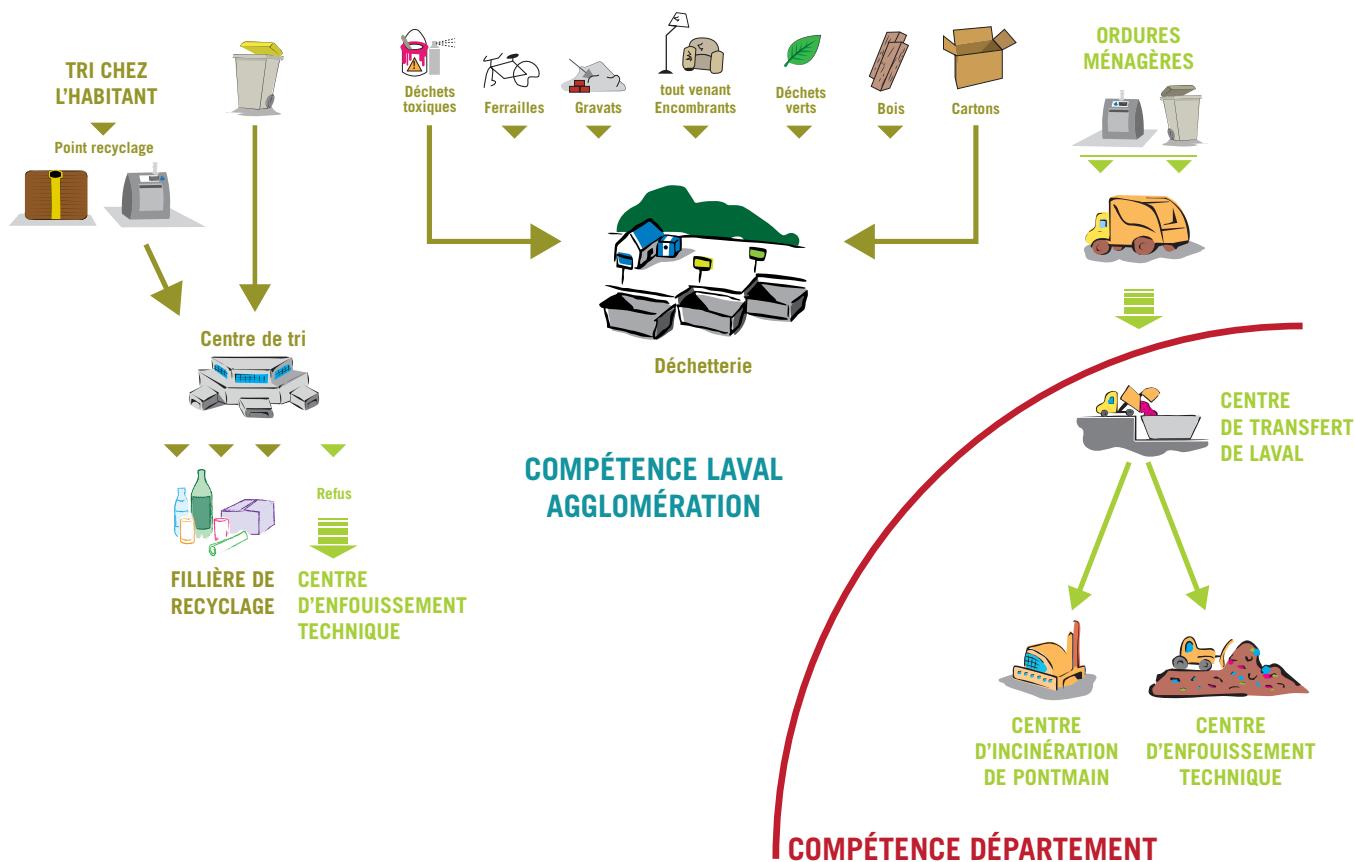
60 Annexes

<i>Cadre législatif et délibérations.....</i>	60
<i>Ambassadeurs - Actions de proximité 2013.....</i>	63
<i>Sensibilisation des enfants.....</i>	64
<i>Sensibilisation des adultes.....</i>	65
<i>Visites systématiques de communes.....</i>	66

Synthèse

Le service d'élimination des "déchets ménagers" comprend la collecte et le traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères.

La compétence "traitement des ordures ménagères" a été transférée au département le 1^{er} janvier 2003.





- 23 %

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La quantité totale d'ordures ménagères est de : **19 049 tonnes** soit une moyenne de **190 kg/hab./an** à comparer à la moyenne nationale de 288 kg/hab./an (chiffre ADEME 2011). La baisse de tonnages s'est poursuivie en 2013 : - 3,04 % par rapport à 2012 (**- 23 % par rapport à 2010**, dernière année avant le changement d'organisation de collecte).



+ 53,32 %

COLLECTE SÉLECTIVE

L'ensemble du territoire est collecté en porte à porte. La collecte sélective est assurée par deux entreprises privées par appel d'offres. La collecte des multimatériaux est en légère baisse sur le territoire de Laval Agglomération (- 0,42 %). Les tonnages de verre dont la collecte est toujours en apport volontaire ont connu une hausse (+ 3,41 %). **Les tonnages de la collecte sélective ont aussi augmenté de 53,32% par rapport à 2010. Les recettes de 2013 enregistrent une légère progression malgré une baisse des cours de revente des matériaux et une baisse du tonnage de papier de 465 tonnes.** La baisse de ce dernier est néanmoins positive car c'est le résultat du Plan Local de Prévention des Déchets (Stop Pub).

COLLECTE EN DÉCHETTERIES ET ESPACES TRIS

8 déchetteries sont à la disposition des habitants de Laval Agglomération.

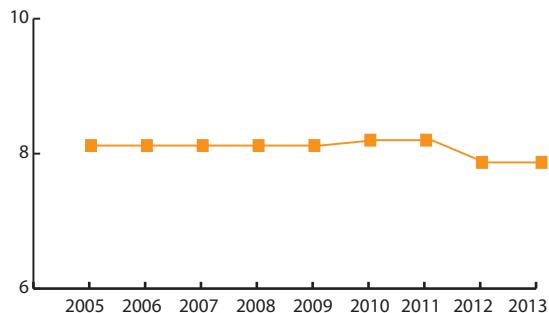
Des prestations ponctuelles de collecte d'encombrants sur 4 communes et de déchets verts sur 6 communes sont organisées. On constate une forte hausse de la fréquentation sur certaines déchetteries (L'Huisserie, Louvigné).

En 2013, la quantité de déchets collectés en déchetterie et par prestations ponctuelles est de : **21 588 tonnes soit une baisse de 0,80 % par rapport à 2012.**

Le total des déchets produits par les habitants et collectés au travers des différents dispositifs est de : **49 789,43 tonnes en 2013 soit : 497 Kg/hab./an, contre 509 Kg/hab./an en 2012.**

La Taxe d'enlèvement des ordures ménagères représente la principale ressource du secteur "déchets". Elle s'est élevée à 6 776 310 € pour l'année 2013 (+ 2,68 %).

Le taux unique de 7,87 % est maintenu pour l'ensemble de l'agglomération. En 2013, le taux a été voté pour 2014 à 7,40 %.



En France en 2012, le taux moyen de la TEOM était de 9,3 % ; hors ville de Paris, le taux moyen communal était de 7,4 % (source : Sénat, rapport d'information N° 323, page 25).

La redevance spéciale, appliquée aux administrations s'élève à 290 392 € dans le Compte Administratif 2013. La forte variation à la baisse avec 2012 est liée à des recettes exceptionnelles sur 2012.

Synthèse

Hors décalages de paiements intégrés dans le Compte Administratif, les titres de recettes engagés en 2012 étaient de 338 800 € et ceux de 2013 à hauteur de 341 220 €, soit en légère augmentation. Les aides Eco-Emballages, Eco-Folio et garanties de reprise des industriels perçues pour les matériaux à recycler sont de 1 793 822 €. A ce montant s'ajoutera le solde versé par Eco-Emballages après calcul du liquidatif de tri (non connu à ce jour).

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

62,23 % de prestations de services (60,12 % en 2012), 27,48 % de personnel (27,80 % en 2012). La communication représente 0,69 % (0,80 % en 2012).

Les principales dépenses d'investissement sont :

L'acquisition et les travaux de conteneurs enterrés (907 948 €), l'acquisition de lève conteneurs pour les bennes et grosses réparations de bennes (92 686 €), travaux divers d'aménagement de conteneurs, déchetteries etc (267 792 €) et le remboursement de la dette (518 151 €).

Les autres dépenses sont :

- Acquisitions de bacs OM et collecte sélective, acquisitions diverses (logiciel planning, terminaux informatiques déchetteries...).

Grâce à la mobilisation maintenue des administrés et des équipes de Laval Agglomération, les résultats de Laval Agglomération sont encourageants par rapport aux objectifs ambitieux fixés par le Grenelle de l'environnement.

Pour mémoire :

Objectif N°1 : Baisser de 7 % par habitant la production d'ordures ménagères (hors déchetteries) d'ici 2015.

2010 = 316,9 kg/hab./an (hors déchetteries)
2013 = 280,4 kg/hab./an (hors déchetteries)
Soit - 11,52 %

Objectif Grenelle 2015 = 294,72 kg/hab./an (hors déchetteries)

► **OBJECTIF DÉPASSÉ À 2 ANS DE L'ÉCHÉANCE**

Objectif N°2 : Recycler 45 % des déchets ménagers et assimilés d'ici 2015.

2010 = 19 %
2013 = 42,96 %

► **OBJECTIF GRENELLE 2015 = 45 %**

Objectif N°3 : Réduire de 15 % l'enfouissement ou l'incinération des déchets ménagers et assimilés.

2010 = 32 294 tonnes
2013 = 28 286,63 tonnes
Objectif Grenelle 2015 = 27 450 tonnes

► **NOUS SOMMES À 836,63 TONNES DE L'OBJECTIF**

En 2013, diminution de 23 %
des tonnages d'ordures
ménagères collectées par
rapport à 2010

Laval Agglo collecte vos
ordures ménagères
chaque semaine

Pour moins de déchets
je consomme mieux, je trie, je composte



Synthèse

Pour accompagner chacun dans la démarche de réduction des déchets dans leur ensemble, Laval Agglomération anime, depuis 2010, un **Programme local de prévention des déchets (PLPD)**.

Le PLPD a fait l'objet d'un accord-cadre avec l'ADEME en date du 30/12/2009. L'année 2010 constitue l'année de référence avec la réalisation du diagnostic du territoire et l'analyse des coûts.

17 actions ont été définies par le comité de pilotage en 2011. Le Programme est établi pour une durée de 4 ans.

LES ACTIONS MENÉES EN 2013

- ▶ Création, le 19 octobre, d'un nouvel événement : "Les rencontres des jardins au naturel", avec conférence de Monsieur Denis PEPIN, exposition des jardins familiaux et partagés de l'agglomération ; plus de 50 personnes présentes.
- ▶ Animations mini et maxi-chariots pendant la semaine européenne de la réduction des déchets, pour sensibiliser sur l'intérêt financier direct à choisir son mode d'emballage pour chacun des produits achetés : 186 personnes renseignées et visites de 3 classes de l'école Jeanne d'Arc (74 enfants).
- ▶ Sensibilisation au sein des établissements scolaires grâce à un spectacle "Lombric fourchu".
- ▶ Collecte des papiers de bureau dans tous les sites administratifs de Laval Agglomération par l'association d'insertion Alternatri : 4,8 tonnes collectées en 2013.
- ▶ 2 distributions de compost en déchetteries en mars et octobre, soit un total de 134,04 tonnes, mis à disposition des administrés.
- ▶ Broyage des déchets verts par l'entreprise d'insertion GENIE, dans 6 déchetteries, avec reprise possible par les usagers.
- ▶ 4 animations sur le compostage / broyage, soit plus de 720 personnes sensibilisées sur cette thématique.
- ▶ Diffusion de STOP PUB, avec un taux de boîtes aux lettres équipées de 20 % en 2013, dont 26,3 % pour la ville de Laval.
- ▶ Soutien à l'acquisition de composteurs individuels augmenté à 25 € (149 composteurs en 2013).
- ▶ Création de 3 sites de compostage collectif en pied d'immeuble dans 3 quartiers de Laval : Grenoux, les Vignes et le Bourny.
- ▶ 32,2 tonnes d'objets collectées et revalorisées dans les caissons EMMAUS présents dans les déchetteries de Laval, Bonchamp-lès-Laval et Louvigné.
- ▶ 53 tonnes de textiles collectées dans les déchetteries du territoire par deux associations : Le Relais et la Croix Rouge.

Si Laval Agglomération est attentive au rôle économique et environnemental de l'activité de collecte des déchets, **elle n'en oublie pas la part sociale**. Ainsi, plusieurs activités sont assurées directement ou en partenariat avec des structures d'insertion :

- ▶ le broyage des déchets verts est effectué par Génie,
- ▶ la collecte des cartons des commerçants en centre-ville de Laval et la fabrication des composteurs collectifs sont assurées par l'ADASA,
- ▶ les médiateurs du GLEAM agissent lors des informations sur la mise en service des conteneurs enterrés, sensibilisent dans les déchetteries, participent à la distribution de compost,
- ▶ les membres d'Alternatri 53 collectent, tous les mois, les papiers de bureau dans les locaux de Laval Agglomération.

Laval Agglomération a consacré, pour ces prestations spécifiques, un budget de près de 101 000 euros en 2013 et pérennise ces actions en 2014.



*Les enfants des écoles
à la rencontre
du cheval de l'ADASA*

Indicateurs techniques

Moyens opérationnels au 31/12/2013 et compétences mises en œuvre

45
agents

Les missions du Service Environnement Déchets sont variées et nécessitent, pour leur mise en œuvre, les compétences spécifiques de 45 agents titulaires et 6 Équivalents temps plein (ETP) de saisonniers et temporaires.

64
circuits

Ainsi, pour la collecte des 17 357 tonnes d'ordures ménagères en porte à porte, 22 chauffeurs et éboueurs sont encadrés par 3 chefs d'équipe et un responsable en charge de l'organisation des plannings (formation, congés, maladie), l'évolution des **64 circuits de collecte et l'entretien au quotidien de la flotte de 10 camions bennes**. Par rapport à 2012, le kilométrage parcouru par les véhicules de collecte est en légère baisse avec 156 197,5 km.

326
points
de
regroupement

Pour la mise en œuvre de la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des multi-matériaux valorisables, 2 342 bacs ont été distribués à 1 510 foyers en 2013. La flotte de bacs roulants est donc constituée à fin 2013, de plus de 60 000 produits. Afin de collecter au plus près des habitations dans les campagnes, 326 points de regroupement font l'objet d'un suivi avec mise en place de plate-forme béton autant que de besoin. 5 agents ont pour mission de recueillir et assurer les demandes de

dotations, de réparation ou de remplacement des bacs. Pour faciliter les prestations sur l'ensemble du territoire, un véhicule neuf a été aménagé en atelier. Ils entretiennent également les 168 points d'apport volontaire aériens encore présents sur l'ensemble du territoire ainsi que les bennes à déchets verts de quartier lors de leur mise à disposition de la population.



*Dans le cadre du programme
pluriannuel 2010-2015,
13 nouveaux sites
de conteneurs enterrés dont
6 avec fouilles archéologiques*




8
déchetteries

134 T
de compost
distribuées
gratuitement

13
nouveaux
sites de
conteneurs
enterrés

2
nouveaux
ambassadeurs
du tri

L'agent en charge du bon fonctionnement des 8 déchetteries gère les plannings de 7 personnes (6,55 ETP), assure le suivi des prestataires de collecte et traitement : **423 044 (+ 4,08) usagers ont ainsi pu bénéficier d'un service de proximité de qualité.** En 2013, 2 distributions gratuites de compost (plus de 134 tonnes) ont été organisées.

L'accueil des professionnels en déchetterie, opérationnel depuis septembre 2012, demande l'enregistrement, la signature d'un contrat et la facturation en fonction des dépôts réels. La personne en charge de la gestion de la redevance spéciale et de la TEOM assure également cette mission. Sur 16 mois, 117 entreprises ont contractualisé et disposent de 225 badges d'accès. 35 entreprises représentent 74 % des montants facturés.

Dans le cadre du programme pluriannuel 2010-2015, 13 nouveaux sites de conteneurs enterrés (ordures ménagères, multi-matériaux et verre) ont été mis en service. 6 sites dans le centre historique de Laval ont nécessité des fouilles archéologiques. Les travaux importants de génie civil et la coordination avec tous les acteurs impliqués nécessitent un agent à temps plein pour la maîtrise d'ouvrage.

Les bons résultats de tri de la part des administrés ont été accompagnés et soutenus par une politique importante de sensibilisation/information au quotidien. Le départ d'un ambassadeur a été l'occasion d'intégrer en novembre un jeune homme sous

contrat « emploi d'avenir ». L'équipe développe la sensibilisation dans les écoles, auprès des bailleurs et des étudiants, des sociétés de nettoyage agissant sur Laval Agglomération, visite les administrés pour lesquels des erreurs de tri ont été constatées. **Les agents animent aussi les visites « Bon plan » de centre de tri SECHE (4 en 2013), les stands lors de manifestations locales (Fête du jeu, Forum étudiants, Changé aux Jardins Automne et Printemps, distribution de compost...).** Ces agents sont également à pied d'œuvre pour assurer **le porte-à-porte d'information des habitants** concernés lors de la mise en service des conteneurs enterrés ou de composteurs collectifs, ainsi que pour les visites « systématiques » des communes (43 en 2013) afin de repérer les erreurs de tri. Certaines rues de la ville de Laval font aussi l'objet de contrôles hebdomadaires.

L'organisation de toutes ses missions et le bon suivi des dépenses et recettes nécessitent une équipe administrative en soutien du responsable de service, comprenant une personne en charge des Finances (dépenses, recettes des reprises de matériaux et suivi des subventions et des marchés de prestataires), un chargé de mission du Plan Local de Prévention des déchets et un secrétariat de deux agents pour l'organisation interne et la relation avec les administrés (près de 70 réponses aux courriers des administrés, 149 remboursements de composteurs, près de 1 690 courriers suites à signalement d'erreur de tri ou information sur les travaux des conteneurs enterrés puis de leur mise en service ou gestion des impasses).

Territoire et Organisation

Laval Agglomération compte 100 081 habitants (population totale INSEE au 1/01/2013) et exerce les compétences de collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés depuis le 1^{er} janvier 2001.

La compétence traitement des déchets ménagers a été transférée au département par délibération du 20/12/2001 avec effet au 1^{er} janvier 2003.



Les différents modes de collecte sur le territoire de Laval Agglomération

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

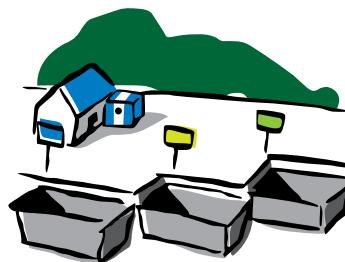


20 communes en régie



centres-villes, centres-bourgs, immeubles, nouveaux lotissements

LA COLLECTE EN DÉCHÈTTERIE



LA COLLECTE SÉLECTIVE



LA COLLECTE PONCTUELLE DE DÉCHETS RECYCLABLES



LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Organisation

COMMUNES	POPULATION*
AHUILLÉ	1 881
ARGENTRÉ	2 746
BONCHAMP	6 049
CHÂLONS-DU-MAINE	651
CHANGÉ	5 724
LA CHAPELLE-ANTHENAISE	954
ENTRAMMES	2 247
FORCÉ	1 035
LAVAL	54 100
L'HUISSERIE	4 220
LOUVERNÉ	4 039
LOUVIGNÉ	1 066
MONTFLOURS	244
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	1 322
NUILLÉ-SUR-VICOIN	1 241
PARNÉ-SUR-ROC	1 293
ST-BERTHEVIN	7 533
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	1 041
ST-JEAN-SUR-MAYENNE	1 572
SOULGÉ-SUR-OUETTE	1 123
TOTAL	100 081

*Population totale INSEE 2013

Tous les habitants de l'agglomération sont collectés par la régie une fois par semaine.

La collectivité a équipé de bacs tous les foyers non desservis par des conteneurs enterrés ou des bacs de regroupement en campagne.

Débuté en 2009, le programme de déploiement des conteneurs enterrés s'est poursuivi en 2013 avec l'implantation de conteneurs enterrés pour ordures ménagères (et collecte sélective) sur plusieurs sites **de Laval (rue de Rennes, Beausoleil, place St Tugal, place Hardy de Lévaré, boulevard F. Chaplet, rue du Docteur Roux, rue du Préfet Bonnefoy) ainsi qu'à Argentré (Centre-bourg), Bonchamp (Lotissement La Chambroullière), L'Huisserie (Lotissement Le Bois) et Louverné (La Niolerie 2).**

A ces sites de conteneurs enterrés se sont ajoutés 2 sites de conteneurs enterrés équipés d'ascenseurs : **rue Chanteux et rue S. Servinière à Laval.**

Ce programme va continuer en 2014. Les conteneurs enterrés sont collectés par une entreprise privée et les ordures ménagères sont acheminées au Centre de Transfert géré par le Conseil général de la Mayenne.

La production d'ordures ménagères

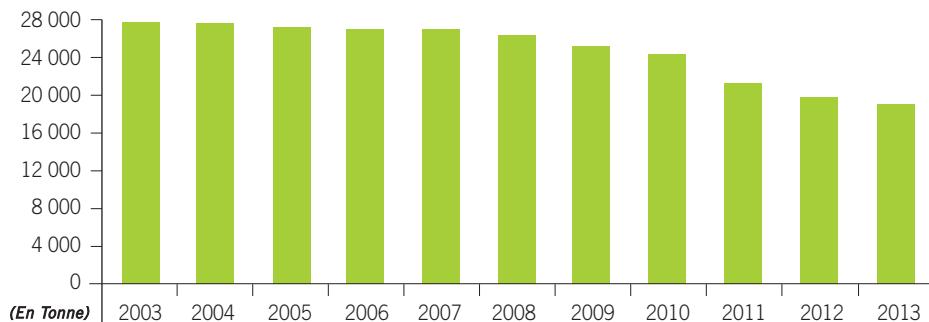
Les ratios par habitant sont calculés à partir de la population totale INSEE

Année	Population	Collecte en bacs	Collecte en conteneurs enterrés	TOTAL tonnages	Kg/hab./an
2010	96 815	24 702,400	100,380	24 802,780	256
2011	96 815	20 753,470	403,880	21 157,350	219
2012	99 114	18 633,740	1 011,380	19 645,120	198
2013	100 081	17 356,900	1 691,700	19 048,600	190
Évolution tonnages 2013/2012				- 3,04 %	
Évolution tonnages 2013/2010				- 23,20 %	

Pour Laval Agglomération, la production d'ordures ménagères s'établit à : 19 049 tonnes soit 190 Kg/hab./an (la moyenne départementale est de 191 Kg/hab./an).

La moyenne nationale était en 2010 de 288 Kg/hab./an de production d'ordures ménagères (source ADEME 2011).

L'évolution des tonnages d'ordures ménagères



Les tonnages d'ordures ménagères ont fortement baissé depuis 2011, date de la mise en place de la collecte sélective en porte à porte et la réduction de la fréquence de collecte à une fois par semaine pour toutes les communes (- 23,20 %).

Sur l'ensemble de Laval Agglomération, cette baisse des tonnages d'ordures ménagères perdure en 2013 (- 3,04 %).

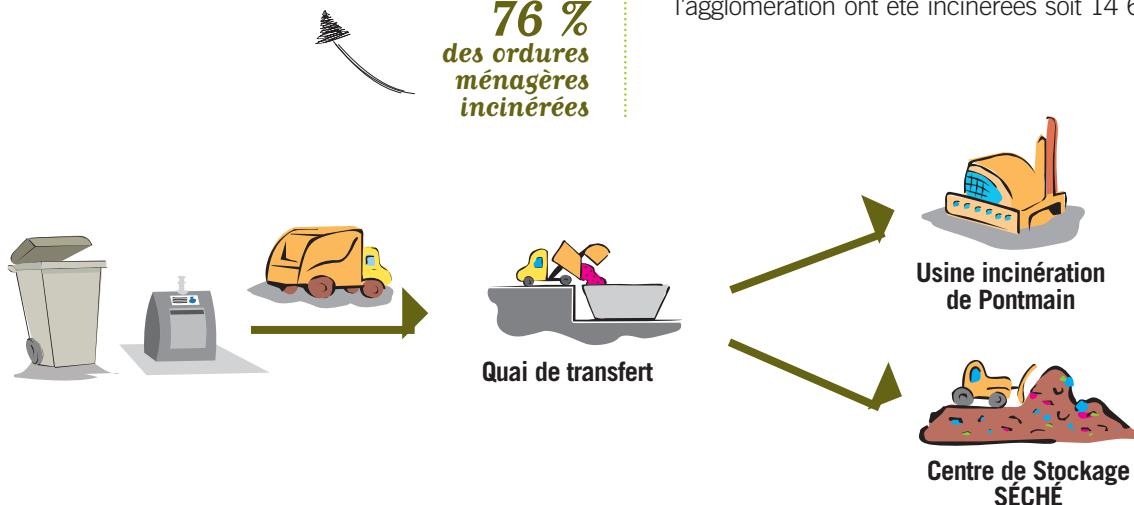
Le traitement des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le Conseil général de la Mayenne exerce la compétence "Traitement des déchets ménagers et assimilés" (délibération prise le 28 juin 2001). La prise en charge des déchets par le département est réalisée dès leur arrivée au quai de transfert (voir schéma ci-dessous).

Depuis avril 2011, toutes les ordures ménagères collectées sur Laval Agglomération sont déposées au centre de transfert de Laval. Elles sont ensuite acheminées jusqu'à l'usine d'incinération de Pontmain ou, si la capacité maximum des fours est atteinte, jusqu'au centre d'enfouissement le plus proche. En 2013, 76 % des ordures ménagères de l'agglomération ont été incinérées soit 14 637 tonnes.

- 3,04 %
des tonnages
d'ordures
ménagères

76 %
des ordures
ménagères
incinérées





LE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME DE CONTENEURS ENTERRÉS

6
fouilles
archéologiques

13
nouveaux
sites

Depuis 2010, Laval Agglomération met en œuvre un programme d'implantation de conteneurs enterrés, par délibération du Conseil Communautaire. Ainsi, tous les nouveaux lotissements, les implantations se sont également déployées au sein des résidences des bailleurs sociaux, centre-bourg et centre-ville.

A fin 2012, le parc de conteneurs enterrés comptait 224 unités répartis sur 58 sites.

Durant l'année 2013, 13 nouveaux sites ont été mis à disposition de la population.

Le nombre de conteneurs est donc à fin 2013 de 279.

Les conteneurs étant en libre service tous les jours de l'année, le nombre d'usagers de ces 71 sites est estimé à plus de 7 000 habitants. Ces personnes n'ont plus à se préoccuper de l'entreposage des bacs ni de leur présentation à la collecte.

Intégrés dans le paysage urbain ou semi-urbain, les conteneurs sont accessibles par tous dont les personnes à mobilité réduite et/ou mal voyantes, les personnes âgées, grâce à la pédale d'ouverture de la trappe pour les ordures ménagères et aux plaques d'information en braille.

S'appuyant sur le succès des sites auprès des habitants et des communes, le programme se poursuivra pour les années 2014 et 2015.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS



Le Programme Local de Prévention des Déchets a fait l'objet d'un accord cadre avec l'ADEME en date du 30/12/2009. L'année 2010 constitue l'année de référence avec la réalisation du diagnostic du territoire et l'analyse des coûts.

17 actions ont été définies par le comité de pilotage en 2011. Les années 2011 et 2012 constituent la deuxième année du PLPD suite à plusieurs avenants avec l'ADEME.

Le Programme est établi pour une durée de 4 ans.

La prévention correspond à l'ensemble des actions initiées par la collectivité pour réduire quantitativement et qualitativement les flux de déchets à sa charge.

Les actions menées en 2013 ont été :

- ▶ **Création**, le 19 octobre, d'un nouvel événement : "Les rencontres des jardins au naturel", avec conférence de Monsieur Denis PEPIN, exposition des jardins familiaux et partagés de l'agglomération ; plus de 50 personnes présentes.
- ▶ **Animations** mini et maxi chariots pendant la semaine européenne de la réduction des déchets, pour sensibiliser sur l'intérêt financier direct à choisir son mode d'emballage pour chacun des produits achetés : 186 personnes renseignées et visites de 3 classes de l'école Jeanne d'Arc (74 enfants).
- ▶ **Sensibilisation** au sein des établissements scolaires grâce à un spectacle "Lombric fourchu".

- ▶ Collecte des papiers de bureau dans tous les sites administratifs de Laval Agglomération par l'association d'insertion Alternatri : 4,8 tonnes collectées en 2013.
- ▶ **2 distributions de compost** en déchetteries en mars et octobre, soit un total de 134,04 tonnes, mis à disposition des administrés.
- ▶ Broyage des déchets verts par l'entreprise d'insertion GENIE, dans 6 déchetteries, avec reprise possible par les usagers.
- ▶ **4 animations sur le compostage/broyage**, soit plus de 720 personnes sensibilisées sur cette thématique.
- ▶ Diffusion de **STOP PUB**, avec un taux de boîtes aux lettres équipées de 20 % en 2013, dont 26,3 % pour la ville de Laval.
- ▶ Soutien à l'acquisition de composteurs individuels augmenté à 25 € (149 composteurs en 2013).
- ▶ Création de **3 sites de compostage collectif** en pied d'immeuble dans 3 quartiers de Laval : Grenoux, les Vignes et le Bourny.
- ▶ 32,2 tonnes **d'objets collectés et revalorisés** dans les caissons EMMAUS présents dans les déchetteries de Laval, Bonchamp-lès-Laval et Louvigné.
- ▶ 53 tonnes de **textiles collectés** dans les déchetteries du territoire par deux associations : Le Relais et la Croix Rouge.

Si pour cette première étape, le PLPD s'est principalement adressé aux ménages, les collectivités et les entreprises devront faire l'objet d'actions spécifiques durant la dernière année.



Programme
réalisé en
2013

2
distributions
de compost

Création de
3
sites de
compostage

32,2 T
d'objets collectés
et revalorisés

53 T
de textiles
collectés

LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Organisation

La collecte sélective comporte 2 flux : le flux "verre" et le flux "multimatériaux" qui réunit les papiers/cartons, les plastiques et les métaux.

Depuis 2011, les habitants sont dotés de bacs individuels pour la collecte des emballages multimatériaux en porte à porte tous les quinze jours. Au total ce sont près de **30 500 "bacs jaunes"** qui sont en service actuellement.

Des points d'apport volontaire "multimatériaux" ont été maintenus, d'autres retirés en accord avec les maires de chaque commune.

La collecte du verre se fait toujours en apport volontaire.

DEPUIS 2010, LAVAL AGGLOMÉRATION INSTALLE UN AUTRE TYPE DE CONTENEURS DE COLLECTE SÉLECTIVE :

► Les conteneurs enterrés

En 2013, le programme d'équipement des nouveaux lotissements, des immeubles collectifs et des centres ville s'est poursuivi sur Argentré (centre bourg), Bonchamp (La Chambroullière), L'Huisserie (Lotissement Le Bois), Louverné (2^{ème} site de La Niolerie), Parné (Le Pré Fontaine fin 2012), et sur Laval (rue de Rennes, rue de Beausoleil, Place St Tugal, Place H. de Lévaré, Boulevard Chaplet, rue du Docteur Roux, rue du Préfet Bonnefoy). Sur Laval, d'autres sites ont été équipés avec des ascenseurs pour conteneurs enterrés : ce sont les rues Chanteux et Souchu Servinière. Au total 13 nouveaux sites, dont 6 avec fouilles archéologiques, ont été mis en service en 2013.

Les conteneurs enterrés sont de 2 sortes :

- les conteneurs enterrés "verre",
- les conteneurs enterrés "multimatériaux" (papiers, cartons, plastiques, métaux).

Les marchés de collecte sélective et de tri ont été conclus en 2011 pour une durée de 5 ans :

- marché "Collecte des Multimatériaux en porte à porte" attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES,
- marché "Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables" attribué à SOCCOIM VEOLIA PROPRETE et qui inclut les prestations de collecte des conteneurs aériens et des conteneurs enterrés,
- marché "Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables" attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES.

Laval Agglomération bénéficie du **barème E** d'Eco-Emballages depuis le 1^{er} janvier 2011. Ce barème intègre 9 soutiens répondant à des objectifs de performances spécifiques :





Ce nouveau barème intègre maintenant 9 soutiens répondant à des objectifs de performances spécifiques :

- 1 / Soutien au service de la collecte sélective basé sur les tonnes triées (idem barème D).
- 2 / Soutien à l'action de sensibilisation auprès du citoyen basé sur les tonnes triées (différence avec le barème D) et la déclaration du nombre d'ambassadeurs.
- 3 / Soutien au développement durable : contrat d'objectifs – majoration liée aux performances écologiques, économiques et sociales du dispositif.
- 4 / Soutien à la performance de recyclage basé sur une forte évolution des performances (tonnes triées).
- 5 / Mesures pour la reprise des matériaux : garantie d'une offre nationale unique soutien aux repreneurs proposant des offres nationales conformes au principe de solidarité.
- 6 / Soutiens aux expérimentations sur le dispositif (exemple : test d'extension des consignes du plastiques sur 80 collectivités entre 2011 et 2013).
- 7 / Soutiens aux autres acteurs de la collecte sélective : aide aux projets pour capter des

déchets d'emballages ménagers en dehors des circuits municipaux (ex. : SNCF, RATP, COFIROUTE, campus...).

- 8 / Soutiens aux autres valorisations hors collecte sélective : performances énergétiques de Pontmain.
- 9 / Soutiens aux actions nationales et génériques : création d'équipes mobiles d'ambassadeurs par Eco-emballages, expérimentations sur thèmes spécifiques (habitat collectif, sites touristiques...).

Depuis 2010, la population prise en compte par Eco-Emballages est de 92 999 habitants. Ce chiffre a été pris comme référence dans le nouveau contrat barème E et est utilisé pour le calcul des ratios par habitant.

Le nombre total de Points d'Apport Volontaire (PAV) aériens est de 168 à fin 2013. Certains points ne comportent plus qu'un seul conteneur pour le verre.

Le nombre de PAV enterrés est de 71 (composés d'1 conteneur verre et 1 multimatériaux à l'exception des sites d'ascenseurs enterrés qui ne concernent pas le verre).

RÉPARTITION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AU 31/12/2013

COMMUNES	Population 2013*	Nb de PAV aériens	Nb de PAV enterrés	Points de regroupement (bacs)
AHUILLE	1 733	4		17
ARGENTRÉ	2 511	3	3	22
BONCHAMP	5 553	11	1	21
CHÂLONS-DU-MAINE	572	2		5
CHANGÉ	5 265	11	13	22
LA CHAPELLE-ANTHENAISE	864	2		11
ENTRAMMES	2 108	6	1	15
FORCÉ	1 017	3		3
LAVAL	50 613	82	47	37
L'HUISSERIE	3 901	5	1	10
LOUVERNÉ	3 721	7	2	22
LOUVIGNÉ	831	2		11
MONTFLOURS	229	1		5
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	1 256	3		13
NUILLÉ-SUR-VICOIN	1 200	3		21
PARNÉ-SUR-ROC	1 198	1	1	15
ST-BERTHEVIN	6 964	14		26
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	980	2		17
ST-JEAN-SUR-MAYENNE	1 389	4	2	18
SOULGÉ-SUR-OUETTE	1 094	2		15
TOTAL	92 999	168	71	326

*population prise en compte dans le contrat Eco-Emballages

Les tonnages de collecte sélective

	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	Tonnages 2013	2013/2012	Nb Kg/hab. 2013	2013 / 2010
VERRE	2 448,560	2 592,800	2 738,760	2 832,080	3,41 %	30,45	15,66 %
MULTIMATERIAUX :							
- en point d'apport volontaire	3 404,780	1 942,631	967,793	749,537	- 22,55 %		
- en conteneurs enterrés	24,980	61,009	232,447	395,903	70,32 %		
- en porte à porte	0	3 359,700	5 006,110	5 034,890	0,57 %		
TOTAL MULTIMATERIAUX	3 429,760	5 363,340	6 206,350	6 180,330	-0,42 %	66,46	80,20 %
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	5 878,320	7 956,140	8 945,110	9 012,410	0,75 %	96,91	53,32 %

Les tonnages des conteneurs "verre" enterrés sont comptabilisés avec ceux des conteneurs "verre" aériens (flux identique).

On constate que la collecte sélective en conteneurs enterrés continue d'augmenter au détriment de la collecte en PAV. La collecte en porte à porte se stabilise.

Le verre poursuit sa progression (+ 3,41 %). On a désormais un ratio de verre de **30,45 kg/hab./an** soit 1 kg/hab. de plus qu'en 2012.

La collecte des multimatériaux diminue légèrement après avoir connu une forte hausse (- 0,42 %) et représente **66,46 kg/hab./an** d'emballages (+ 29,58 kg/hab. depuis la mise en place du porte à porte).

Historique des tonnages de la collecte sélective



*Collecte sélective hors verre = collecte des papiers cartons + collecte plastiques/métaux

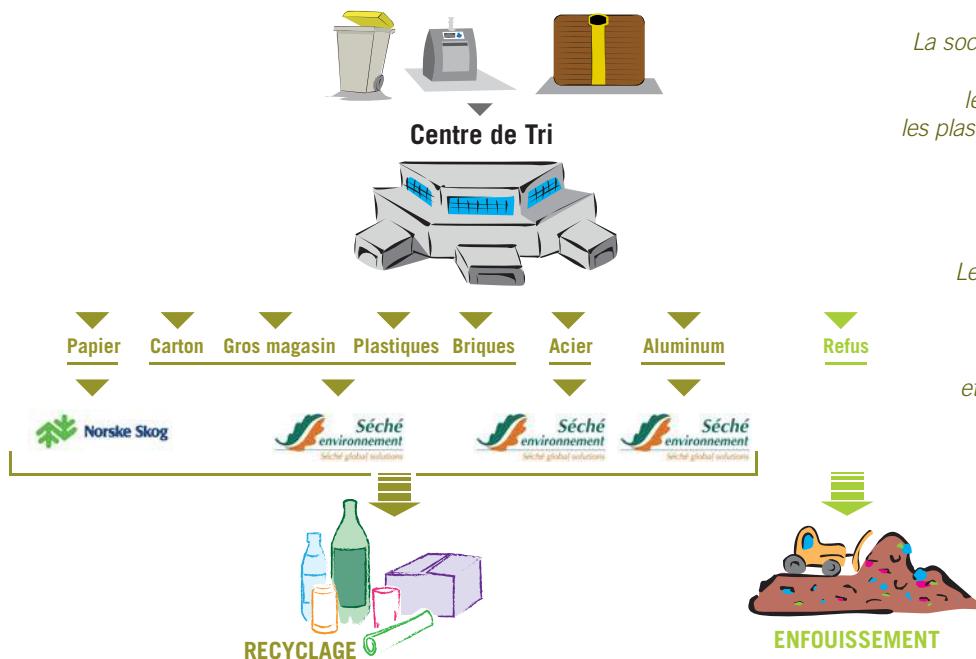
Le traitement des déchets recyclables

Tous les déchets recyclables collectés sur Laval Agglomération sont dirigés vers le centre de tri de Mézerolles situé à Changé. Ce centre a été mécanisé en 2011.

Chaque trimestre, des sondages sont effectués afin de déterminer la composition des conteneurs (12 sondages réalisés en 2013 – norme AFNOR de caractérisation).

Un "point 0" (arrêt du tri à une date précise pour faire le bilan des stocks) est réalisé tous les ans en fin d'année et permet de connaître les stocks amonts exacts pour chacune des collectivités clientes du centre de tri.

LES CONTENEURS MULTIMATERIAUX



La société SECHE ECO-INDUSTRIES achète à Laval Agglomération les cartons, le gros de magasin, les plastiques, les briques alimentaires, l'acier, l'alu de la collectivité et négocie auprès des filières de recyclage.

Les filières de recyclage choisies par l'entreprise sont toutes françaises (papeteries, régénérateurs et usines situés sur le territoire).

	Tonnage 2010	Contenu %	Tonnage 2011	Contenu %	Tonnage 2012	Contenu %	Tonnage 2013	Contenu %	Evolution 2013/2012	Evolution 2013/2010
Papiers	2 310,744	67,91 %	2 978,179	58,15 %	2 943,416	48,75 %	2 478,577	41,66 %	- 15,79 %	7,26 %
Cartons	376,245	11,06 %	953,211	18,61 %	1 139,285	18,87 %	1 253,500	21,07 %	10,03 %	233,16 %
Gros de magasin					263,818	4,37 %	358,026	6,02 %	35,71 %	
Acier	95,559	2,81 %	177,557	3,47 %	248,759	4,12 %	320,204	5,38 %	28,72 %	235,09 %
Aluminium	6,122	0,18 %	14,133	0,28 %	12,311	0,20 %	14,488	0,24 %	17,68 %	136,65 %
Plastiques	330,247	9,71 %	399,287	7,80 %	491,324	8,14 %	405,043	6,81 %	- 17,56 %	22,65 %
Briques	81,604	2,40 %	108,234	2,11 %	140,806	2,33 %	136,518	2,29 %	- 3,05 %	67,29 %
Refus	202,256	5,94 %	490,521	9,58 %	798,108	13,22 %	982,535	16,52 %	23,11 %	385,79 %
Total tonnage issu de la chaîne de tri	3 402,777	100,00 %	5 121,122	100,00 %	6 037,827	100,00 %	5 948,891	100,00 %	- 1,47 %	74,82 %
pour mémoire tonnage collecté sur l'année	3 429,760		5 363,340		6 206,350		6 180,330			

Le point 0 est réalisé courant décembre et le bilan de l'année est arrêté à cette date.

La collecte réalisée après cette date est prise en compte dans le bilan mensuel de tri du mois de janvier suivant.

Le total des emballages collectés sur 2013 est de 6 180,330 tonnes.

Le tonnage trié dans l'année correspond à la collecte de l'année jusqu'au point 0 à laquelle il faut ajouter le stock non trié de l'année précédente et déduire le stock restant à trier au 31/12.

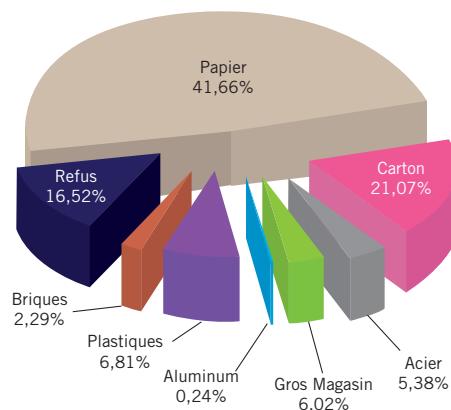
A ce tonnage il faut appliquer le taux de freinte (perte) du centre de tri.

Depuis janvier 2012, le "gros de magasin", qui passait en refus, est revalorisé et rémunéré. Il s'agit de papiers (enveloppes kraft, papier de qualité inférieure) qui n'intègrent pas la catégorie 1.11 (catégorie reprise par les papetiers).

**Emballages collectés
6 180,330 T**



COMPOSITION DES CONTENEURS MULTIMATÉRIAUX 2013



LES CONTENEURS VERRE

Le verre n'est pas trié. Il est stocké et chargé par le Centre de Tri pour envoi au repreneur.

	2010	2011	2012	2013
Quantités collectées (tonnes)	2 448,560	2 592,800	2 738,760	2 832,080

BILAN DU RECYCLAGE

Nombre d'habitants 2011 : 92 999

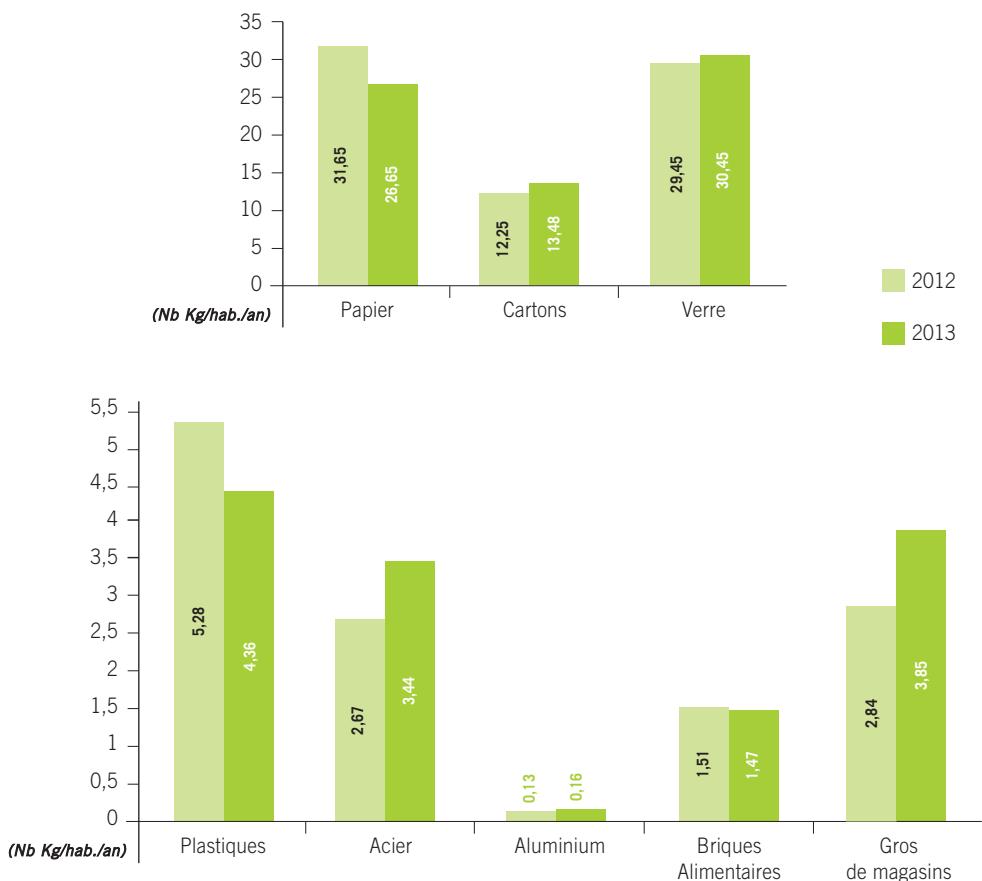
(Population prise en compte par Eco-Emballages pour le calcul des ratios)

	Tonnage 2010	Kg/hab.	Tonnage 2011	Kg/hab.	Tonnage 2012	Kg/hab.	Tonnage 2013	Kg/hab.	Evolution 2013/2012	Evolution 2013/2010
Papiers	2 310,744	24,85	2 978,179	32,02	2 943,416	31,65	2 478,577	26,65	- 15,79 %	7,26 %
Cartons	376,245	4,05	953,211	10,25	1 139,285	12,25	1 253,500	13,48	10,03 %	233,16 %
Cartons déchetteries	366,490	3,94	381,590	4,10	386,140	4,15	392,77	4,22	1,72 %	7,17 %
Gros de magasin		0,00		0,00	263,818	2,84	358,026	3,85	35,71 %	
Acier	95,559	1,03	177,557	1,91	248,759	2,67	320,204	3,44	28,72 %	235,09 %
Aluminium	6,122	0,07	14,133	0,15	12,311	0,13	14,488	0,16	17,68 %	136,65 %
Plastiques	330,247	3,55	399,287	4,29	491,324	5,28	405,043	4,36	- 17,56 %	22,65 %
Briques alimentaires	81,604	0,88	108,234	1,16	140,806	1,51	136,518	1,47	- 3,05 %	67,29 %
Verre	2 527,100	27,17	2 592,800	27,88	2 738,760	29,45	2 832,080	30,45	3,41 %	12,07 %
TOTAL		65,53		81,77		89,94		88,08	- 2,07 %	34,41 %

Sur 2013, on constate une forte baisse des quantités de papiers (- 15,79 %) et plastiques (- 17,56 %) et, à moindre échelle des briques alimentaires (- 3,05 %).

En contrepartie on remarque une forte hausse de l'acier (+ 28,72 %) et de l'aluminium (17,68 %) mais aussi du taux de refus (+ 23,11 % par rapport à 2012). Une nouvelle campagne de sensibilisation au geste de tri semble nécessaire.

EN KG PAR HABITANT



LES DECHETTERIES

Organisation

Les déchetteries sont des espaces soumis à déclaration contrôlée (excepté Entrammes) et gardiennés, où les particuliers peuvent apporter les déchets non acceptés dans la collecte des ordures ménagères du fait de leur nature ou de leur volume. Plusieurs bennes sont installées, chaque benne correspondant à une nature de déchets (déchets

verts, encombrants, tout venant, cartons, gravats, ferrailles). Les déchets toxiques, les déchets électriques et électroniques sont stockés à part dans des caissons fermés interdits au public. Le gardien est chargé de leur classement, du tri et de la gestion des enlèvements.





Laval Agglomération possède 8 structures d'accueil des déchets (7 déchetteries complètes et 1 déchetterie "simplifiée" à Entrammes, qui n'accepte que les déchets verts et les encombrants).

Depuis septembre 2012, les déchetteries acceptent les déchets des professionnels ayant souscrit un contrat avec la collectivité. Cette prestation est payante. L'accueil des professionnels en déchetterie est ainsi homogène sur l'ensemble du département de la Mayenne.

Le marché de collecte et traitement des déchets ménagers issus des déchetteries et des bennes de quartiers a été attribué en juin 2010 pour une durée de 4 ans.

Les prestations de ce marché sont réparties en 6 lots :

- ▶ **lot n°1** : Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante.
- ▶ **lot n°2** : Traitement des déchets ménagers et assimilés (déchet des lots 3 et 4 hors ferraille et déchets verts).
- ▶ **lot n°3** : Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés hors déchetteries (bennes de quartier).
- ▶ **lot n°4** : Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés issus des déchetteries.
- ▶ **lot n°5** : Collecte et traitement des DASRI – fourniture de contenants (marché résilié).
- ▶ **lot n°6** : Traitement des déchets verts issus des déchetteries et des bennes de quartier.

Les lots 1 et 5 ont été attribués à TRIADIS (groupe SECHE), le lot 2 à SECHE ECO-INDUSTRIES, les lots 3 et 4 à SECHE TRANSPORTS et le lot n° 6 à BLEU VERT en groupement avec la société E.V.A (ex Lemonnier).

La prestation de collecte des DASRI objet du lot 5 a été arrêtée après la dernière collecte en juin 2013 suite à la mise en place de l'éco-organisme national DASTRI.

La revente de la ferraille a fait l'objet d'une consultation séparée. La prestation a été attribuée en 2010 à la société Passenaud pour une durée d'1 an renouvelable 3 fois avec un prix plancher de 70 € H.T. Le prix de revente est revu chaque mois en fonction de l'évolution des cours.

Pour les déchets électroniques, c'est un éco-organisme, ECOLOGIC, qui se charge d'assurer la collecte et le traitement des DEEE par le biais de prestataires.

La collectivité a adhéré à la filière et a signé une convention avec l'organisme coordonnateur OCAD3E. (voir schéma ci-contre).

Laval Agglomération perçoit une compensation financière trimestrielle calculée sur les tonnages collectés.

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DEEE

Répartition des rôles



GEM : Gros ElectroMénager - PAM : Petit Appareil Ménager - HF : Hors Froid - F : Froid

MODE DE GARDIENNAGE

Déchetteries	Mode de gardiennage
BONCHAMP	Régie
ENTRAMMES	Régie
L'HUISSERIE	Commune
LAVAL	Régie
LOUVERNÉ	Régie
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	Régie
MONTIGNÉ/AHUILLE	Régie
SAINT-BERTHEVIN	Régie

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Lieu		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
MONTIGNÉ route d'Ahuillé	ÉTÉ	14h-17h30	-	9h30-12h	9h30-12h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	14h-17h	-	9h30-12h	9h30-12h	14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	-
LOUVIGNÉ route d'Argentré	ÉTÉ	9h30-12h	-	14h-18h	14h-18h	9h30-12h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	9h30-12h	-	14h-17h30	14h-17h	9h30-12h	9h-12h 14h-17h30	-
BONCHAMP route de Louverné	ÉTÉ	14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	14h-17h30	9h-12h 14h-17h	14h-17h30	-	9h-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	-
ENTRAMMES ateliers municipaux	ÉTÉ	15h-17h30	-	15h-17h30	-	-	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	15h-17h	-	15h-17h	-	-	9h-12h 14h-17h	-
LAVAL zone des Touches	ÉTÉ	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h
	HIVER	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h
LOUVERNÉ route de la Chapelle- Anthenaïse	ÉTÉ	9h-12h	-	9h-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h	9h-12h	9h-12h 13h30-18h	-
	HIVER	9h-12h	-	9h-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	9h-12h	9h-12h 13h30-17h30	-
SAINT-BERTHEVIN zone du Châtelier	ÉTÉ	9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h
	HIVER	9h-12h 14h-18h	14h-17h30	9h-12h 14h-18h	14h-17h30	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h
L'HUISSERIE Z.A du Grand Chemin		14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	-	14h-18h	9h-12h 14h-18h	-

Les horaires d'été et d'hiver suivent le calendrier national.



EQUIPEMENT DES DÉCHETTERIES

Bennes Communes	Tout venant	Encombrant	Bois	Cartons	Ferrailles	Gravats	Déchets verts	Débord
BONCHAMP	1	1	1	1	1	1	2	1
ENTRAMMES	-	1	-	-	-	-	1	
LAVAL	2	1	1	1	1	2	2	1
L'HUISSERIE	1	1	1	1	1	1	2	
LOUVERNÉ	1	-	1	1	1	1	2	
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	1	-	1	1	1	1	2	
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	1	-	1	1	1	1	2	
SAINT-BERTHEVIN	2	1	1	1	1	1	2	1

Depuis 2008, la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) est assurée sur toutes les déchetteries de Laval Agglomération sauf Entrammes.

La collectivité assure également une collecte de

l'amiante (petite quantité acceptée seulement) sur la déchetterie de Laval.

L'ensemble des déchetteries comprend également un point d'apport volontaire pour la collecte des multimatériaux et du verre.

La fréquentation

Le nombre d'utilisateurs est comptabilisé par les gardiens ou par cellule de comptage.

DÉCHETTERIES	2010	2011	2012	2013	Evolution 2013/2012
BONCHAMP	47 070	50 123	61 140	60 271	- 1,42 %
ENTRAMMES	7 779	9 416	8 892	8 582	- 3,49 %
LAVAL	106 881	121 373	124 380	122 824	- 1,25 %
L'HUISSERIE	30 642	40 008	34 986	51 067	45,96 %
LOUVERNÉ	29 112	34 686	39 543	41 890	5,94 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	22 340	23 120	29 476	30 021	1,85 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	14 912	20 208	23 661	24 121	1,94 %
SAINT-BERTHEVIN	63 902	82 667	84 364	84 268	- 0,11 %
TOTAL	322 638	381 601	406 442	423 044	4,08 %

Les déchetteries de l'agglomération ont reçu **423 044 usagers en 2013** soit une hausse de fréquentation de **4,08 %** par rapport à 2012.

Les tonnages collectés

Depuis le 3 septembre 2012, ces tonnages incluent les dépôts des professionnels acceptés en déchetteries.

LE TOUT VENANT ET LES ENCOMBRANTS

COMMUNES	Tonnage encombrants			Tonnage tout venant		
	2012	2013	Evolution	2012	2013	Evolution
BONCHAMP	46,220	50,340	8,91 %	201,020	221,540	10,21 %
ENTRAMMES	95,640	98,680	3,18 %		10,280	
LAVAL	305,780	298,900	- 2,25 %	1 158,660	1 227,680	5,96 %
L'HUISSERIE	60,480	69,780	15,38 %	191,180	188,260	- 1,53 %
LOUVERNÉ				209,380	216,340	3,32 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ				203,690	204,400	0,35 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ		3,520		175,720	146,910	- 16,40 %
SAINT-BERTHEVIN	101,180	114,620	13,28 %	430,200	451,780	5,02 %
TOTAL	609,300	635,840	4,36 %	2 569,850	2 667,190	3,79 %

LES DÉCHETS VERTS ET LES GRAVATS

COMMUNES	Tonnage déchets verts			Tonnage gravats		
	2012	2013	Evolution	2012	2013	Evolution
BONCHAMP	1 114,180	976,840	- 12,33 %	667,480	518,800	- 22,27 %
ENTRAMMES	213,260	195,120	- 8,51 %			
LAVAL	2 315,880	2 162,400	- 6,63 %	2 597,440	2 729,500	5,08 %
L'HUISSERIE	716,780	699,200	- 2,45 %	497,880	486,260	- 2,33 %
LOUVERNÉ	716,960	653,020	- 8,92 %	558,760	494,380	- 11,52 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	520,660	525,000	0,83 %	273,380	294,020	7,55 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	408,540	394,900	- 3,34 %	256,480	252,600	- 1,51 %
SAINT-BERTHEVIN	1 415,940	1 338,440	- 5,47 %	858,640	841,600	- 1,98 %
TOTAL	7 422,200	6 944,920	- 6,43 %	5 710,060	5 617,160	- 1,63 %

LES CARTONS ET LA FERRAILLE

COMMUNES	Tonnage cartons			Tonnage ferraille		
	2012	2013	Evolution	2012	2013	Evolution
BONCHAMP	40,140	35,180	- 12,36 %	38,780	46,480	19,86 %
LAVAL	161,940	160,780	- 0,72 %	266,200	264,140	- 0,77 %
L'HUISSERIE	37,780	37,280	- 1,32 %	49,300	54,480	10,51 %
LOUVERNÉ	29,220	34,770	18,99 %	30,380	43,240	42,33 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	21,480	23,600	9,87 %	34,300	40,240	17,32 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	18,460	20,300	9,97 %	26,260	32,300	23,00 %
SAINT-BERTHEVIN	77,120	80,860	4,85 %	86,520	95,420	10,29 %
TOTAL	386,140	392,770	1,72 %	531,740	576,300	8,38 %

LE BOIS

COMMUNES (en tonnes)	2012	2013	Evolution
BONCHAMP	141,220	131,180	- 7,11 %
LAVAL	808,960	895,520	10,70 %
L'HUISSERIE	139,640	164,800	18,02 %
LOUVERNÉ	133,310	135,330	1,52 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	109,440	119,390	9,09 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	96,140	98,260	2,21 %
SAINT-BERTHEVIN	297,120	312,400	5,14 %
TOTAL	1 725,830	1 856,880	7,59 %

Bilan de l'évolution des tonnages

EVOLUTION DES TONNAGES PAR TYPE DE DECHETS

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2012	TONNAGE 2013	EVOLUTION 2013/2012
BOIS	1 725,830	1 856,880	7,59 %
DÉCHETS VERTS	7 422,200	6 944,920	- 6,43 %
GRAVATS	5 710,060	5 617,160	- 1,63 %
ENCOMBRANTS	609,300	635,840	4,36 %
TOUT VENANT	2 569,850	2 667,190	3,79 %
CARTONS	386,140	392,770	1,72 %
FERRAILLES	531,740	576,300	8,38 %
TOTAL	18 955,120	18 691,060	- 1,39 %

Tonnage des déchets
- 1,39%

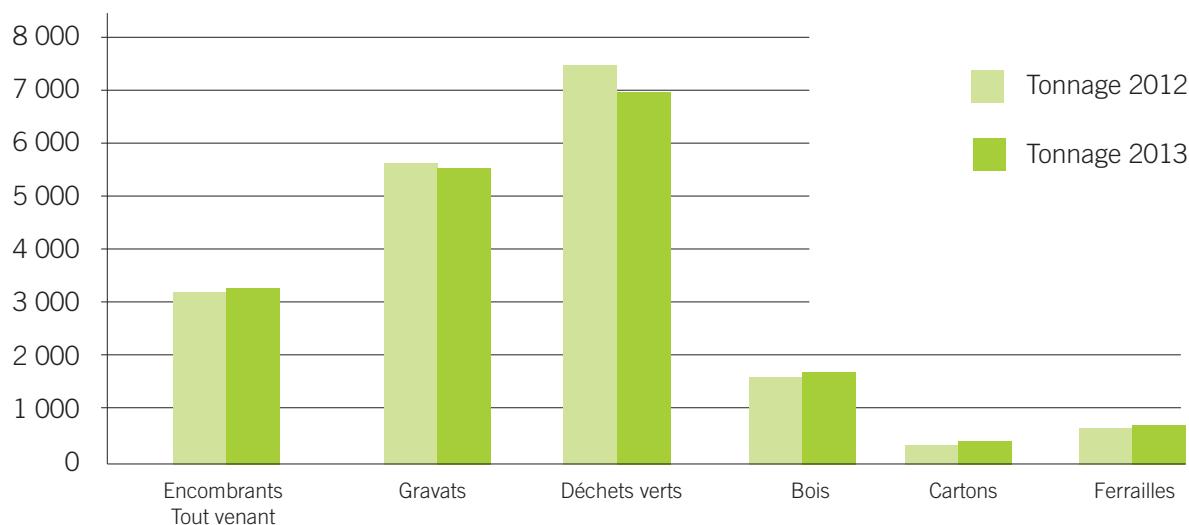
EVOLUTION DES TONNAGES DES PROFESSIONNELS

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2013	Dont déchets professionnels	% professionnels
BOIS	1 725,830	9,670	0,56 %
DÉCHETS VERTS	7 422,200	190,340	2,56 %
GRAVATS	5 710,060	90,730	1,59 %
ENCOMBRANTS	609,300		
TOUT VENANT	2 569,850	31,560	0,99 %
TOTAL	18 037,240	322,300	1,79 %

La baisse des tonnages de déchets est principalement due aux déchets verts (- 6,43 %) dépendants des conditions climatiques de l'année.

Les déchets déposés par les professionnels représentent une petite part des dépôts en déchetteries (1,79 %)

EVOLUTION DES TONNAGES EN DECHETTERIE



La baisse des tonnages de déchets est principalement due aux déchets verts (- 6,43 %) dépendants des conditions climatiques de l'année.



EVOLUTION DES TONNAGES PAR DECHETTERIE

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2012	TONNAGE 2013	EVOLUTION 2013/2012
BONCHAMP	2 249,040	1 980,360	- 11,95 %
ENTRAMMES	308,900	304,080	- 1,56 %
LAVAL	7 614,860	7 738,920	1,63 %
L'HUISSERIE	1 693,040	1 700,060	0,41 %
LOUVERNÉ	1 678,010	1 577,080	- 6,01 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	1 162,950	1 206,650	3,76 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	981,600	948,790	- 3,34 %
SAINT-BERTHEVIN	3 266,720	3 235,120	- 0,97 %
TOTAL	18 955,120	18 691,060	- 1,39 %

Les refus de déchets verts

Depuis juin 2010, les déchets verts collectés dans les déchetteries et dans les bennes de quartier sont dirigés vers une plate-forme de broyage-compostage située à Martigné-sur-Mayenne et exploitée par la société EVA sous-traitant de Bleu Vert. Tous les déchets qui ne sont pas des déchets verts (ordures ménagères, tout venant, encombrants...) sont stockés dans une benne qui est régulièrement transportée chez SECHE pour y être traitée soit en encombrant soit en tout venant selon le cas. Ceci constitue un coût supplémentaire.

	Tonnage 2012	Tonnage 2013	Evolution
Refus bennes déchets verts	8,980	11,060	23,16 %

La collecte des déchets ménagers spéciaux (DMS)

La collecte des huiles de vidange usagées est effectuée gratuitement par le récupérateur agréé (Société CHIMIREC). La société TRIADIS est titulaire du marché de collecte des déchets toxiques, elle récupère gratuitement les batteries et les huiles alimentaires. Les batteries font l'objet d'une rémunération à Laval Agglomération.

(en tonnes)	HUILES	BATTERIES	BIDONS D'HUILE EMB. SOUILLÉS	FILTRES	AUTRES D.M.S.	TOTAL
LAVAL Quartiers (3 points)	3,560					3,560
BONCHAMP	4,010	1,258	1,962	0,233	8,629	16,092
LAVAL déchetterie	10,250	3,346	9,133	0,623	43,422	66,774
L'HUISSERIE	3,080	0,546	2,056	0,250	7,956	13,888
LOUVERNÉ	2,970	0,230	2,323	0,434	7,434	13,391
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	2,350	1,005	1,667	0,222	5,147	10,391
MONTIGNÉ/AHUILLE	3,090	0,110	1,081	0,196	4,192	8,669
SAINT-BERTHEVIN	7,380	0,548	4,007	0,689	19,985	32,609
TOTAL 2013	36,690	7,043	22,229	2,647	96,765	165,374
TOTAL 2012	32,050	15,611	20,188	2,863	95,062	165,774
Evolution 2013/2012	14,48 %	- 54,88 %	10,11 %	- 7,54 %	1,79 %	- 0,24 %

COMPOSITION DE LA CATÉGORIE "AUTRES DMS"

TYPES DE DÉCHETS	DMS STANDARDS	ACIDES	BASES	DMS TOXIQUES	AÉROSOLS PLEINS	PHYTO-SANITAIRES	SOLVANTS	NÉONS AMPOULES	COMBURANT	RADIO-GRAPHIES	PILES	CONSOM-MABLES	HUILES ALIMENTAIRES	TOTAL
Tonnes	67,807	0,330	1,142	0,294	2,654	4,116	1,698	2,161	0,399	0,916	7,983	1,042	6,223	96,765

Définition des différents types de DMS :

- ▶ Emballages souillés : emballages vides ayant contenu des produits toxiques (ex. : pots de peinture).
- ▶ DMS standards : emballages pleins de peintures, colles, vernis et solvants.
- ▶ Acides : acide chlorhydrique, sulfurique...
- ▶ Bases : soude, potasse, déboucheurs de canalisation...
- ▶ DMS toxiques : déchets mercuriels.
- ▶ Phytosanitaires : désherbants,...
- ▶ Comburent : nitrate d'ammonium (engrais), pastilles de chlore...
- ▶ Radiographies.

En 2013, la société TRIADIS a également récupéré dans les bennes des déchets non conformes et non prévus au marché :

- > 1 extincteur sur la déchetterie de Bonchamp,
- > 2 extincteurs sur la déchetterie de St Berthevin,
- > 1 feu à main sur la déchetterie de L'Huisserie,
- > 2 cartouches de butane 1L et 7 feux à main sur la déchetterie de Laval,
- > 1 bouteille oxygène sur la déchetterie de Louverné.

Ces déchets ont fait l'objet d'un traitement spécifique facturé à la collectivité.

La collecte de l'amiante

(en tonnes)	2012	2013	Evolution
AMIANTE	18,420	20,019	8,68 %

La collecte s'effectue uniquement sur la déchetterie de Laval et fait partie des prestations du marché "Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante" attribué à la société TRIADIS. Seuls les petits volumes ou fragments sont acceptés.

La collecte des Déchets Electriques et Electroniques (DEEE)

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2012	TONNAGE 2013	EVOLUTION 2013/2012
ÉCRANS	136,220	118,922	- 12,70 %
PETITS APPAREILS MÉNAGERS	203,148	196,732	- 3,16 %
GEM HORS FROID	119,970	127,595	6,36 %
GEM FROID	73,246	74,985	2,37 %
TOTAL	532,584	518,234	- 2,69 %

On constate une diminution du tonnage d'écrans et de petits appareils électroménagers sur 2013.

La collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins)

En 2013, deux collectes ont eu lieu aux mois de mars et juin. La collecte de juin a été financièrement prise en charge par l'éco-organisme en tant qu'action de destockage.

LES COLLECTES PONCTUELLES DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

La collecte des déchets verts

Organisation

Une collecte des déchets verts en apport volontaire est mise en place dans 6 communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin suivant.

Sur Laval, 4 bennes restent en permanence sur les sites les plus fréquentés (Bourny Laménais, Grenoux, Gravier, Hilard).

Une collecte occasionnelle a été mise en place sur Montfleurs en remplacement du système antérieur (agriculteur).

COMMUNE	MODE DE COLLECTE	PÉRIODE	FRÉQUENCE
LAVAL	Bennes dans 8 quartiers	Du 03/03 au 30/11	1 x semaine
FORCÉ	Ponctuelle	Du 23/03 au 30/11	1 x semaine
MONTFLOURS	à la demande	-	3 fois en 2013
NUILLÉ-SUR-VICOIN	Ponctuelle	Du 06/04 au 26/10	1 x semaine
PARNÉ-SUR-ROC	Ponctuelle	Du 23/03 AU 30/11	1 x semaine
SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	Ponctuelle	Du 23/03 AU 23/11	1 x semaine ou 1x 15 jours (selon période)

LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS

COMMUNES	TONNAGE 2012	TONNAGE 2013	EVOLUTION 2013/2012
LAVAL	1 426,410	1 488,260	4,34 %
FORCÉ	180,500	198,520	9,98 %
MONTFLOURS	23,440	26,160	11,60 %
NUILLÉ	97,260	99,600	2,41 %
PARNÉ	61,910	73,940	19,43 %
ST-GERMAIN	94,140	76,360	- 18,89 %
TOTAL	1 883,660	1 962,840	4,20 %

Cette progression doit nous encourager à développer davantage le compostage individuel et collectif.

La collecte des encombrants

Organisation

Une collecte d'encombrants en apport volontaire est organisée dans 3 communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin selon la fréquence

indiquée dans le tableau ci-dessous.

Une collecte spécifique pour les personnes ne pouvant se déplacer est possible sur appel téléphonique. Cette prestation est payante (30 €).

Commune	Mode de collecte	Fréquence
LAVAL	Appel téléphonique régie (pour personnes à mobilité réduite)	Toute l'année
FORCÉ	Benne	1 x mois
PARNÉ-SUR-ROC	Benne	1 x mois
ST GERMAIN	Benne	Prestation supprimée courant 2013

LA PRODUCTION DES ENCOMBRANTS

COMMUNES	TONNAGE 2012	TONNAGE 2013	EVOLUTION 2013/2012
LAVAL	126,300	104,100	- 17,58 %
FORCÉ	38,140	38,720	1,52 %
PARNÉ	25,000	23,360	- 6,56 %
ST GERMAIN	10,600		
TOTAL	200,040	166,180	- 16,93 %

Les tonnages collectés sur Laval correspondent aux collectes mensuelles réalisées par les organismes HLM (Mayenne Habitat et Méduane Habitat) dans leurs immeubles. Depuis 2004, Laval Agglomération prend en charge le traitement de ces déchets (102,740 tonnes d'encombrants et 1,360 tonnes de tout venant en 2013).

de Laval et n'apparaissent donc pas dans ce tableau. La déchetterie de Laval a, de son côté, récupéré 298,900 tonnes d'encombrants en 2013.

Les encombrants collectés par le service environnement-déchets sur appel téléphonique sont généralement déposés dans les bennes de la déchetterie

La collectivité verse également une subvention à Emmaüs pour l'élimination des encombrants et déchets non revalorisables, récupérés auprès des particuliers. Au titre de 2013, Emmaüs a récupéré 426,060 tonnes de déchets (DIB, bois, gravats) dont 33 % ont été attribuées aux habitants de Laval Agglomération (soit 140,600 tonnes).

Le service est également sollicité pour l'enlèvement des dépôts sauvages. Ces déchets sont classés dans la catégorie "Tout venant".

En 2013, le service a fait collecter **52,860 tonnes** de déchets trouvés sur des sites de l'agglomération et sur la voie publique suite à une manifestation.

LES AUTRES COLLECTES DE DECHETS

La collecte des cartons des commerçants

Laval Agglomération a confié à l'ADASA (association d'insertion) la collecte des cartons des commerçants du centre-ville de Laval avec un véhicule hippomobile. Une première convention a été signée 13 juillet 2010 pour fixer les modalités de ce service (collecte 2 fois/semaine). Une nouvelle convention a été passée en juin 2011 pour

augmenter le nombre de passages à 3 par semaine.

Chiffres 2013 : 152 collectes - 173,920 tonnes de carton collectées.

La revente du carton est réalisée par l'ADASA.

La collecte des textiles

L'association "**Le Relais**" a implanté des conteneurs pour la collecte des TLC (Textile, Linge de maison, Chaussures) sur plusieurs sites dans les communes de l'agglomération (parkings de supermarchés, déchetteries de Bonchamp, Laval, Louverné et Louvigné, etc). Cette prestation a permis de récupérer **247 tonnes de TLC** sur l'année 2013 dont **31 tonnes dans les déchetteries**. Les textiles sont destinés à la revente (selon l'état) ou à la transformation en panneaux d'isolation thermique et acoustique (le Métisse) ou en chiffons.

Depuis l'automne 2012, **la Croix Rouge** met également à disposition des conteneurs pour la collecte des textiles dans certaines communes de Laval Agglomération et sur les autres déchetteries (St Berthevin, Entrammes, L'Huisserie et Montigné-Le-Brillant). Pour l'année 2013, **33 tonnes de textiles** ont ainsi été collectées dont **22 tonnes en déchetteries**.

En 2013, les collectes de ces deux organismes ont permis de récupérer 280 tonnes de textiles (53 tonnes issues des déchetteries).

280 T
de vêtements collectées



*173,920 tonnes
de cartons collectées
chez les commerçants
(voir page 43)*

La collecte des papiers de bureau

Depuis 2010, LAVAL AGGLOMÉRATION a confié à l'association ALTERNATRI la collecte et la valorisation des papiers de bureau et cartons collectés sur les différents sites des services de la collectivité. Des tribois ont été installées dans tous les bureaux et auprès de tous les

photocopieurs. Les agents vident leurs tribois dans de grands conteneurs plastiques qui sont collectés une fois par mois par les agents d'ALTERNATRI.

Chiffres 2013 :
4,767 tonnes de papier et carton collectés.

4,76 T
*de papiers
 de bureau
 collectées*

RÉCAPITULATIF DES QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS SUR L'AGGLOMÉRATION

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2012	TONNAGE 2013	EVOLUTION 2013/2012
ORDURES MÉNAGÈRES	19 645,120	19 048,600	- 3,04 %
C. Sélective – Verre	2 738,760	2 832,080	3,41 %
C. Sélective - Multimatériaux	6 206,350	6 180,330	- 0,42 %
TOTAL COLLECTE SÉLECTIVE	8 945,110	9 012,410	0,75 %
Bois	1 725,830	1 856,880	7,59 %
Déchets verts	9 305,860	8 907,760	- 4,28 %
Gravats	5 710,060	5 617,160	- 1,63 %
Encombrants	808,280	800,660	- 0,94 %
Tout venant	2 570,910	2 721,410	5,85 %
Cartons	386,140	392,770	1,72 %
Ferrailles	531,740	576,300	8,38 %
Refus déchets verts	8,980	11,060	23,16 %
TOTAL COLLECTE AUTRES DÉCHETS	21 047,800	20 884,000	- 0,78 %
COLLECTE DMS	165,774	165,374	- 0,24 %
DÉCHETS ELECTRONIQUES (D3E)	532,584	518,234	- 2,69 %
DASRI	0,445	0,196	- 55,96 %
AMIANTE	18,420	20,019	8,68 %
COLLECTE EMMAUS	94,250	140,600	49,18 %
TOTAL GÉNÉRAL	50 449,503	49 789,433	- 1,31 %

**La production de déchets de l'agglomération (encombrants Emmaüs compris)
 par habitant et par an est de : 497 Kg/hab./an (49 789 T/100 081 hab.)**

(Pour mémoire, en 2012 : 509 Kg/hab. sur la base de 99 114 habitants).

En 2009, la moyenne nationale était de 588 kg/hab./an (chiffre ADEME février 2012).
 et estimée à 533 kg/hab. en 2010 par l'INSEE.

Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers

Il existe plusieurs filières de traitement selon la nature des déchets :

► **les déchets mis en décharge :**

- les gravats : enfouissement en classe 3,
- le tout-venant : enfouissement en classe 2,
- les encombrants : triés par catégorie, la partie non recyclable est enfouie en classe 2,
- l'amiante : enfouissement en classe 1.

► **les déchets éliminés par incinération :**

- les déchets toxiques (TRIADIS)

► **les déchets recyclés :**

- l'huile de vidange (CHIMIREC) : régénération,
- la ferraille (PASSENAUD) : pour les fonderies, aciéries,
- le bois (SECHE) : utilisé pour l'aggloméré,
- les déchets verts (Sociétés BLEU VERT et E.V.A) : broyage et compostage,
- les cartons:(filière collecte sélective): recyclés en papeteries,
- les Déchets Electroniques (DEEE) : traitement assuré par l'Eco-organisme ECOLOGIC,
- les piles (TRIADIS/SCRELEC) : valorisation énergétique et recyclage,
- les cartouches d'imprimante (TRIADIS) : nettoyage, réemploi et valorisation matière ou énergétique,
- les huiles alimentaires (TRIADIS/ECOGRAS).

► **Le broyage des déchets verts**

Laval Agglomération a confié à l'association d'insertion GENIE le broyage des déchets verts dans 6 déchetteries. Cette mission a fait l'objet d'un marché d'insertion signé le 14 mars 2013, pour une durée d'un an.

63 prestations ont été réparties d'avril à novembre (arrêt en juillet et août) sur les déchetteries de Laval, St Berthevin, Montigné, Louvigné, Louverné et L'Huisserie.

Le broyat est soit repris par l'administré, s'il le souhaite, soit conservé par Génie, soit remis dans les bennes de déchetteries.

► **Distribution de compost**

Laval Agglomération a organisé deux distributions de compost en 2013.

La première a eu lieu le 23 mars sur les déchetteries de Louverné, L'Huisserie, St Berthevin et Laval.

Distribution de **73,340 tonnes de compost**.

La deuxième distribution, le 12 octobre, s'est déroulée sur les déchetteries de Bonchamp, St Berthevin, Montigné et Laval. La totalité du compost livré par la société EVA a été distribuée soit **60,700 tonnes**.

134,040 tonnes de compost ont été distribuées en 2013.



*134,040 tonnes de compost
ont été distribuées
en 2013*



Indicateurs financiers

Les chiffres suivants sont extraits du compte administratif 2013 de Laval Agglomération.

Le fonctionnement du service

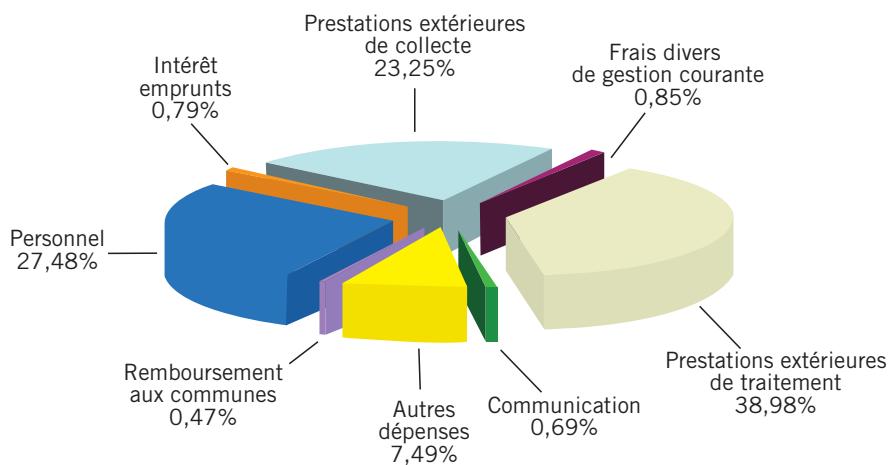
LES CHARGES

- 1 822 933 € : Prestations de services effectuées par les entreprises pour la collecte des déchets.
- 3 056 527 € : Prestations de services effectuées par les entreprises pour le traitement et le tri des déchets.
 - 33 490 € : Locaux rue P. Brou (loyer + charges + entretien).
 - 23 145 € : Frais divers déchetteries (prestations, fournitures, entretien, eau, téléphone, électricité, habillement, outillage, badges pour professionnels...).
 - 41 849 € : Frais divers collecte OM (habillement, entretien, outillage, nettoyage tenues...).
- 133 925 € : Entretien de véhicules (pièces, main d'œuvre, contrôles techniques, Mise à jour GPS, taxes, assurances).
- 39 027 € : Entretien des conteneurs OM, collecte sélective et conteneurs enterrés (pièces, produits, étiquettes, nettoyage/lasurage, transport).
- 183 165 € : Carburants.
 - 54 260 € : Communication (dont intervention GLEAM).
 - 36 768 € : Remboursement des dépenses des communes (gardiennage entretien déchetteries, espaces-tri).
 - 22 201 € : Remboursement location locaux.
 - 66 830 € : Frais divers de gestion courante.
- 2 154 928 € : Charges de personnel.
 - 62 290 € : Intérêts des emprunts.
 - 33 658 € : Subventions (Emmaüs, composteurs).
 - 39 289 € : Etudes (diagnostic service, élaboration de scénarios, accompagnement à la modification des circuits de collecte).
- 25 871 € : Matériel suivi de collecte (location terminaux portables, espace clients).
 - 11 847 € : Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD).

Les dépenses réelles du service déchets s'élèvent à 7 842 003 €



REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2013



Les prestations de service sont rattachées à des marchés excepté pour le traitement des ordures ménagères où il s'agit d'une convention avec le Conseil général de la Mayenne.

TABLEAUX DES MARCHÉS EN COURS AU 31/12/2013

N°	Libellé	Fournisseur	Date de mise en service	Durée	Coût total T.T.C. (prévu dans acte engagement hors révisions des prix et hausses de TVA)	Coût annuel T.T.C 2013
Collecte sélective et Ordures Ménagères en apport volontaire						
329/2010	Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables	Maine Collecte Valorisation (SOCCOIM VEOLIA)	01/04/11	5 ans	2 054 248,34 €	280 984,51 €
Collecte sélective des déchets recyclables						
316/2010	Collecte des multimatériaux en porte à porte	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/11	5 ans	2 744 564,04 €	897 197,82 €
295/2010	Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/11	5 ans	3 293 874,05 €	979 564,47 €
Collecte et traitement des déchets ménagers hors Ordures Ménagères et Collecte Sélective						
250/2010	Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante	TRIADIS	01/10/10	4 ans	49 089,15 €	88 523,72 €
111/2010	Traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets verts et ferraille	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/06/10	4 ans	258 053,00 €	387 246,75 €
112/2010	Collecte et transport des déchets ménagers hors déchetteries	SECHE TRANSPORTS	01/06/10	4 ans	58 924,92 €	64 618,67 €
113/2010	Collecte et transport des déchets ménagers issus des déchetteries	SECHE TRANSPORTS	01/06/10	4 ans	316 109,65 €	461 551,51 €
114/2010	Traitement des déchets verts issus des déchetteries et bennes	BLEU VERT	01/06/10	4 ans	154 357,05 €	188 399,21 €
162/10**	Collecte et traitement des DASRI*	TRIADIS	01/06/10	4 ans	5 295,89 €	583,96 €

*DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

** Marché résilié en 2013 suite mise en place Eco-organisme

LES RECETTES

*Le total des recettes réelles de fonctionnement est de 9 424 817 €.
La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères représente la principale
ressource du budget Déchets et s'élève à 6 776 310 €
pour l'année 2013, soit 71,90 % des recettes.*

290 392 € : Redevance spéciale administrations (3,08 %).

6 776 310 € : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

1 256 489 € : Aides Eco-Emballages (soutiens à la valorisation et la sensibilisation : acomptes 2013 et solde 2012) (12,88 %).

689 466 € : Garanties de reprise verre, papier, carton, métaux, plastiques et briques alimentaires (recettes du 4^{ème} trimestre estimées) et revente ferraille et batteries des déchetteries (7,32 %).

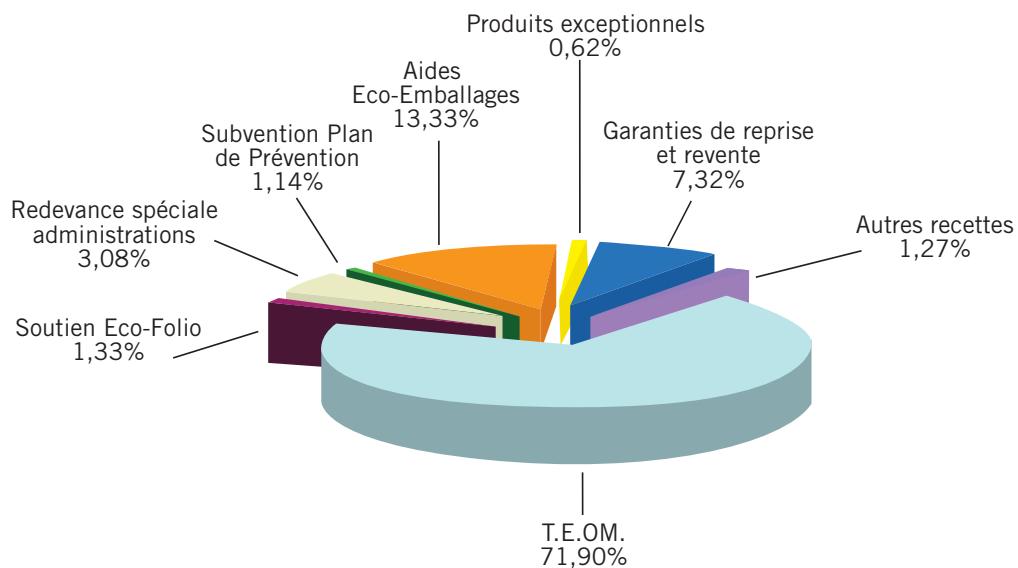
125 618 € : Soutiens ECO-FOLIO 2012 (solde) et 2013 (estimation) : soutien pour les imprimés non sollicités au titre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP).

119 932 € : Autres recettes (redevance déchets de marchés, redevance déchets des professionnels en déchetteries, location de benne, aides OCAD3E (collecte des DEEE), remboursements divers (remboursement de salaires,...)).

107 857 € : Subventions Plan de Prévention des Déchets (ADEME).

58 753 € : Produits exceptionnels (remboursement assurances sinistres (locaux déchetterie, sinistre rue de Cheverus, etc), cessions conteneurs...).

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2013



SYNTHÈSE DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	2012	2013	2013/2012
Prestations de services	4 772 317	4 879 460	2,25 %
Personnel	2 206 553	2 154 928	- 2,34 %
Remboursement aux communes	37 050	36 768	- 0,76 %
Intérêts emprunts	58 929	62 290	5,70 %
Communication	63 243	54 260	- 14,20 %
Autres dépenses	799 841	654 297	- 18,20 %
Total	7 937 933	7 842 003	- 1,21 %
RECETTES	2012	2013	2013/2012
T.E.O.M	6 599 150	6 776 310	2,68 %
Redevance spéciale	492 511	290 392	- 41,04 %
Aides Eco-Emballages	1 244 993	1 256 489	0,92 %
Garanties de reprise	778 153	689 466	- 11,40 %
Soutien Eco-Folio	116 016	125 618	8,28 %
Plan de Prévention des Déchets	52 139	107 857	106,86 %
Autres recettes	189 149	178 685	- 5,53 %
Total	9 472 111	9 424 817	- 0,50 %

(dépenses et recettes réelles)

Les recettes de revente des matériaux sont en baisse (- 11,40 %) car les cours ont chuté et les tonnages revendus sont en diminution notamment ceux des papiers/journaux magazines.

La subvention pour le Plan de Prévention des déchets année 3 est inscrite en totalité sur 2013 contrairement aux années précédentes où elle concernait 2 années d'exercice.

La redevance spéciale, appliquée aux administrations s'élève à 290 392 € dans le Compte Administratif.

La forte variation à la baisse avec 2012 est liée à des recettes exceptionnelles sur 2012.

Hors décalages de paiements intégrés dans le Compte Administratif, les titres de recettes engagés en 2012 étaient de 338 800 € et ceux de 2013 à hauteur de 341 220 €, soit en légère augmentation.

Les investissements

Les principales dépenses sont :

518 151 € : Remboursement du capital de la dette.

367 801 € : Acquisition conteneurs enterrés OM et collecte sélective.

47 787 € : Acquisitions de bacs OM et collecte sélective.

92 686 € : Acquisition lève conteneurs pour benne OM, remorque et grosses réparations sur bennes

59 911 € : Acquisitions diverses (logiciel planning, terminaux informatiques déchetteries (accueil des professionnels), outillage, dalles pour conteneurs OM, composteurs collectifs, boîtiers GPS, panneaux déchetteries, vestiaire OM, matériel informatique...).

540 147 € : Travaux conteneurs enterrés.

267 792 € : Travaux divers (aménagements pour conteneurs OM, collecte sélective, travaux sur déchetteries, avances sur marchés).

Les investissements au cours de l'année 2013 ont représenté 1 894 275 €

Le coût des prestations

Les chiffres suivants correspondent aux prestations effectivement réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

LE COÛT DES PRESTATIONS DE COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective et le tri sont assurés par des prestataires privés. La collectivité a conclu trois marchés : un pour la collecte en apport volontaire (PAV aériens et conteneurs enterrés), un pour la

collecte des bacs jaunes en porte à porte et un pour le tri des matériaux (centre de tri).
Les prix appliqués sont des prix à la tonne.

Prestations	VERRE (€ H.T./T)	Multimateriaux (€ H.T./T)	
	Prix collecte (aériens et enterrés)	Prix collecte PAV (aériens et enterrés)	Prix collecte porte à porte
Collecte	26,77	74,63	167,57
Tri	3,20	147,06	147,06
TOTAL	29,97	221,69	314,63

Le coût des prestations de collecte sélective (conteneurs enterrés inclus) s'élève pour l'année 2013 à 2 064 728,11 € pour 9 012 tonnes de déchets collectées

Prestations	Coût TTC
Collecte	1 085 163,64 €
Tri	979 564,47 €
TOTAL	2 064 728,11 €



Pour l'année 2013, les livraisons de matériaux chez les repreneurs ont permis à Laval Agglomération de recevoir les recettes ci-dessous (recettes réellement perçues au titre de 2013 hors ferraille et batteries) :

MATÉRIAUX LIVRÉS	Tonnages 2012	Recettes H.T 2012	Tonnages 2013	Recettes H.T 2013
Verre	2 704,580	58 013,24	2 828,740	61 525,10
Papier	3 131,150	279 231,72	2 472,570	218 557,09
Carton	1 476,097	140 672,42	1 699,720	151 753,25
Gros de Magasin	275,171	21 208,02	346,650	26 706,29
Acier	253,160	30 895,04	304,190	44 865,47
Aluminium	12,580	6 539,84	14,180	9 816,18
Briques alimentaires	126,480	0	152,490	0
Plastiques	506,534	169 280,28	404,750	149 580,51
TOTAL	8 485,752	705 840,56	8 223,290	662 803,89

A ces recettes s'ajoutent le soutien "Eco-Folio" sur les imprimés non sollicités et les soutiens versés par Eco-Emballages : les soutiens du barème E auquel s'ajoute désormais le SDD (Soutien au Développement Durable) lié à l'étude des coûts et performances de l'année précédente et versé en fonction des cibles atteintes par la collectivité par rapport à des valeurs de référence nationales.

Pour l'année 2013, Eco-Emballages a déjà versé 4 acomptes pour un montant de 1 005 400 €. Le solde sera payé sur l'exercice 2014 lors de l'envoi du liquidatif de tri, non connu à la date de parution de ce rapport (pour mémoire, le soutien Eco-Emballages 2012 a représenté la somme de 1 206 089,26 €).

Total des recettes de collecte sélective : 1 793 821,60 €

Garanties de reprise :	662 803,89 €
Soutien Eco-Folio 2012 (ajustement)	32 617,71 €
Soutien Eco-Folio 2013 (estimé)	93 000,00 €
Acomptes soutien Eco-Emballages 2013	1 005 400,00 €

Le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères (prestataire de service)

Le coût unitaire pour le traitement d'une tonne d'ordures ménagères est de :

PRESTATIONS (T.T.C.)	TRAITEMENT Conseil Général
Tonnes	19 048,600 T
Prix au 01/01/2013	76,94 €
Coût 2013	1 465 599,28 €

- ▶ Le coût de traitement appliqué par le Conseil général a augmenté de 4,35 % au 1^{er} janvier 2013.
- ▶ La collecte des ordures ménagères en porte à porte est effectuée par la régie de Laval Agglomération.
- ▶ La collecte des conteneurs enterrés est assurée par un prestataire privé.

PRESTATIONS (T.T.C.)	Collecte Conteneurs enterrés
Tonnes	1 691,700 T
Prix au 01/04/2013	53,34 €
Coût 2013	89 730,80 €



Annexes

Cadre législatif et délibérations

La loi Barnier (n° 95-101 du 02/02/95) relative au renforcement de la protection de l'environnement a mis l'accent sur la transparence et l'information des usagers sur le service de collecte des déchets ménagers.

Dans cet objectif, chaque Président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) doit présenter au Conseil Communautaire dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice concerné un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets et le mettre à la disposition du public.

Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu minimal de ce rapport. En annexe de ce décret, sont définis les indicateurs techniques et financiers (annexe 1).

Délibérations et événements marquants de l'année 2013

1 - La collecte et le traitement des ordures ménagères

- ▶ **Commission consultative chargée de la révision et du suivi du plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés (PEDMA)** et commission consultative de coordination du budget annexe – Modification de la représentation de Laval Agglomération – délibération n° 024/2013 du 17 juin 2013.
- ▶ **Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public** d'élimination des déchets ménagers année 2012 – Délibération du Conseil Communautaire n°042/2013 du 17 juin 2013.

- ▶ **Commission locale d'information et de surveillance (CLIS)** de la société SECHE ECO-INDUSTRIES de CHANGE – Désignation des représentants – Délibération n° 048/2013 du 23 septembre 2013.
- ▶ **Traitement des ordures ménagères** - Transfert de compétence "Traitement des déchets ménagers" au Conseil Général - Actualisation du prix 2013 (71.91 € HT/T soit 76.94 € TTC /T) - Délibération du Conseil Général n°D-4-02-2013-011 bis du 28 janvier 2013.

2 - La collecte en déchetteries et par caissons ponctuels pour les déchets verts et les encombrants

- ▶ **Barème E contrat Eco Emballages** : contrats de reprises des filières (verre, plastiques, papier carton, acier, aluminium) conclus avec la société Séché décision (annule et remplace la décision n° 256/2012) décision n° 044/2013 du 28 février 2013.
- ▶ **Contribution à la collecte à la valorisation et à l'élimination des déchets d'imprimés papiers et de papiers à usage graphique destinés à être imprimés** – Convention avec Ecofolio – délibération n° 065/2013 du 23 septembre 2013.
- ▶ **Collecte de déchets d'éléments d'ameublements (DEA)** – Convention avec Eco-mobilier – délibération n° 066/2013 du 23 septembre 2013.
- ▶ **Collecte des déchets diffus spécifiques (DDS)** – Convention avec Ecodds – délibération n° 067/2013 du 23 septembre 2013.

- ▶ **Contrats de prestations de services pour la collecte des déchets en déchetteries et espaces-tri avec les communes** de L'Huisserie et Parné-sur-Roc – Décisions du Président n° 213/2013, 214/2013 du 23 octobre 2013.
- ▶ **Prestation de broyage de déchets verts** dans les 6 déchetteries de Laval Agglomération – Marché d'insertion GENIE – Décision n° 042/2013 du 11 mars 2013.
- ▶ **Mise en place de caissons pour les déchets verts et encombrants** dans certaines communes de l'agglomération : suite des prestations.

3 - La Collecte sélective

- ▶ **Cession de 11 conteneurs de collecte sélective** pour la communauté de communes du Pays de Meslay-Grez – Décision n° 032/2013 du 20 février 2013.
- ▶ **Cession de 10 conteneurs de collecte sélective** pour le syndicat mixte du Pays de Craon – Décision n° 046/2013 du 11 mars 2013.
- ▶ **Convention d'occupation relative à l'implantation de conteneurs destinés à la collecte des bouchons en plastique sur le territoire de Laval Agglomération avec "Bouchons 53 d'Amour"** – Décision n° 141/2013 du 19 juillet 2013.
- ▶ **Cession de 6 conteneurs de collecte sélective** – Syndicat mixte du Pays de Craon – Délibération n° 297/2013 du 20 décembre 2013.
- ▶ **Accès des professionnels en déchetterie** – Modification de la définition des tiers facturés – Délibération n° 094/2013 du 8 avril 2013.

4 - Conteneurs enterrés

- ▶ **Fourniture et travaux d'implantation de conteneurs enterrés et d'ascenseurs enterrés pour bacs à 4 roues pour la collecte des ordures ménagères et emballages en mélange – Lot 1 – Avenant 1** – Délibération n° 063/2013 du 11 mars 2013.
- ▶ **Convention d'usage relative à la collecte de conteneurs enterrés** – Ville de Changé – rue Amiral Beaufort – décision n° 24/2013 du 28 janvier 2013.
- ▶ **Convention d'usage relative à la collecte de conteneurs enterrés** – commune d'Argentré – Décision n° 069/2013 du 18 avril 2013.
- ▶ **Convention d'usage relative à la collecte de conteneurs enterrés** – commune de Parné-sur-Roc – décision n° 068/2013 du 18 avril 2013.
- ▶ **Convention d'usage relative à la collecte de conteneurs enterrés** – Commune de Saint-Jean-sur-Mayenne – Décision n° 070/2013 du 18 avril 2013.
- ▶ **Convention d'utilisation d'espaces privés aux fins d'enlèvement des déchets ménagers sur voie privée** – Terrain Mme DUGUE – LA CHINTRIE à BONCHAMP.
- ▶ **Convention d'usage relative à la collecte de conteneurs enterrés** – Commune de L'HUISSERIE – Lotissement du Bois – Décision n° 112/2013 du 13 juin 2013.
- ▶ **Marché "assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'implantation de conteneurs enterrés et ascenseurs enterrés pour bacs 4 roues** – Avenant n° 1 – Décision n° 143/2013 du 22 juillet 2013.

- ▶ **Marché "maintenance préventive des colonnes d'apport volontaire, enterrées et ascenseurs sur le territoire de Laval Agglomération :** attribution à la société Plastic Omnium – Décision n° 204/2013 du 4 octobre 2013.
- ▶ **Marché de lavage des bacs de collecte aux points de regroupement sur le territoire de Laval Agglomération :** attribution aux Ets THEAUD – Décision n° 207/2013 du 10 octobre 2013.
- ▶ **Marché "élaboration de photomontages pour l'implantation de conteneurs et ascenseurs pour bacs à 4 roues –** Attribution à la société TECAM – décision n° 253/2013 du 14 novembre 2013.

5 - Marchés relatifs aux ordures ménagères

- ▶ **Attribution du marché "Acquisition d'un compacteur à déchets, mobile sur berce pour les bennes des déchetteries et quartier –** Décision n° 273/2013 du 26 novembre 2013.

6 - Aménagement d'une déchetterie et travaux

- ▶ **Aménagement déchetterie d'Entrammes Validation du cahier des charges –** Délibération n° 024/2013 du 7 janvier 2013.
- ▶ **Création d'un abri de jardin** (local bureau gardien de déchetterie) demande de déclaration de travaux – Délibération n° 025/2013 du 7 janvier 2013.
- ▶ **Attribution marché maîtrise d'œuvre pour la construction d'une déchetterie –** Commune d'Entrammes pour le compte de Laval Agglomération – Décision n° 041/2013 du 22 février 2013.

- ▶ **Attribution du marché "levé topographique – déchetterie d'Entrammes" –** Décision n° 064/2013 du 22 mars 2013.
- ▶ **Attribution du marché "levé topographique – déchetterie d'Entrammes –** Abroge et remplace la décision n°0064/2013 - Attribution du marché "levé topographique ZA du Riblay à Entrammes à entreprise Kaligéo – Décision n° 079/2013 du 16 avril 2013.
- ▶ **Programme des travaux à réaliser dans les déchetteries de Laval Agglomération** dans le cadre des mises aux normes – Demande de subventions auprès de l'Adème et du Conseil Général – délibération n° 124/2013 du 3 juin 2013.
- ▶ **Déchetterie d'Entrammes – Validation de l'avant-projet et autorisation de dépôt des demandes d'urbanisme –** Délibération n° 162/2013 du 9 septembre 2013.

7 - Taxes et redevances

- ▶ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :** exonération des locaux industriels et commerciaux – Communauté d'Agglomération de Laval – Année 2014 – Délibération du Conseil Communautaire n° 068/2013 du 23 septembre 2013.
- ▶ **Redevance spéciale ordures ménagères :** Montant 2013 (157,79 HT €/t) - Délibération du Conseil Communautaire n° S04-CC-076/2013 du 25 novembre 2013.

- ▶ **Déchets ménagers** : Vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2014 – Délibération du Conseil Communautaire n° 95/2013 du 9 décembre 2013. Taux à 7,4 %.
- ▶ **Compostage individuel** – Révision des modalités de subventionnement – Délibération n° 095/2013 du 8 avril 2013.

- ▶ **Avenants divers pour la redevance spéciale** : réduction ou augmentation des volumes.
- ▶ **Avenants aux conventions** – demandes de reconduction expresse.

Ambassadeurs - Actions de proximité 2013

Lieu	Type d'habitation	Nb de foyers	Date PàP	Nb de passages	% foyers sensibilisés	Remise de sacs
Porte à porte 2013						
40, rue du Pressoir Salé	HV	20	13/02/13	1	20,00 %	non
121, boulevard de l'Industrie	HV	30	13/02/13	1	23,33 %	non
Résidence du Pressoir Salé (rue Auguste Alléaume et Couanier Delaunay)	HV	100	26/02/13	2	40,00 %	non
Rue Charles Landelles	HV	20	18/20/09/13	1	40,00 %	oui
43, rue Crossardière	HV	25	10/10/13	1	48,00 %	non
Les Fourches – Rue du Doct Roux et Bd F. Châplet	HV + Pavillons + Commerces	148	09/10/13	1		oui
PàP	Pavillons	31	18/12/13	1	22,50 %	oui
Boîtage						
Conteneur enterré rue de Rennes	HV + Commerce	170	20/02/13			
Argentré	Pavillon + Commerce	91	21/02/13			
Distribution courrier étiquette sur les communes hors Laval	Pavillon + commerce		entre le 12/02 et le 22/02/13			
Boîtage flyer pour le 8 mai (Argentré/St-Berthevin/L'Huisserie)	Pavillon		6 et 7 mai 2013			
Courrier conteneur ascenseur Rue Pont de Mayenne	HV + Pavillon + commerce		07/05/13			
Rue de Tivoli	Pavillon	20	25/06/13			
Les Fourches – Rue du Doct Roux et Bd F. Châpelet	HV + pavillons + commerces	148	08/10/13			
Visites suites à signalements ou requêtes LDP						
	Laval Agglomération	96				
TOTAL FOYERS VISITÉS		899				
Nb de PàP 2013		12				

Sensibilisation des enfants

DATE	Lieu, Objet	Durée	Nb pers. touchées	Remarques
10/01/13	École publique Pierre Gérard – Forcé	1 h 30	20	CP/CE1 (Poubelle péda + jeu Tri Relais)
10/01/13	École publique Pierre Gérard – Forcé	1 h 30	25	CE2/CM1 (idem)
10/01/13	École publique Pierre Gérard – Forcé	1 h 30	25	CM1/CM2 (idem)
15/01/13	École primaire Louis Pergaud – Laval (Avesnières)	1 h 30	19	CE2 (idem)
17/01/13	École primaire Pierre Gérard – Forcé	1 h 15	27	Petite/moyenne section (idem)
17/01/13	École primaire Pierre Gérard – Forcé	3 h	14	Moyenne section (Atelier papier recyclé)
24/01/13	École primaire Pierre Gérard – Forcé	1 h 30	25	Grande section/CP (Poubelle péda + jeu Tri Relais)
24/01/13	École primaire Pierre Gérard – Forcé	3 h	28	CP/CE1 (Atelier papier recyclé)
29/01/13	École primaire Louis Pergaud – Laval (Avesnières)	1 h 30	19	CE2 (Jeu des Filières Rouletaboule)
31/01/13	École primaire Pierre Gérard – Forcé	3 h	25	CE2/CM1 (Jeu des Filières Rouletaboule)
07/02/13	École primaire Pierre Gérard – Forcé	1 h 30	25	CM1/CM2 (Jeu des Filières Rouletaboule)
07/02/13	École primaire Pierre Gérard – Forcé	1 h	25	CE2/CM1 (Retour jeu des Filières Rouletaboule)
19/02/13	École primaire Louis Pergaud – Laval (Avesnières)	3 h	19	CE2 (Atelier papier recyclé)
27/02/13	Maison de quartier Saint-Nicolas			"Opération propreté"
20/03/13	Association DJINH (en relation avec le handicap)	1 h 30	7	Dans une démarche d'autonomie
21/03/13	Association DJINH	1 h 30	6	Idem
21/03/13	École privée Sainte-Marie – Changé	1 h 30	30	CE1 (Poubelle péda + Tri Relais)
25/03/13	École privée Sainte-Marie – Changé	1 h 30	30	CE2 (Poubelle péda + Tri Relais)
28/03/13	École privée Sainte-Marie – Changé	1 h 30	30	CE1 (Jeu des Paysages)
04/04/13	École privée Sainte-Marie – Changé	3 h	30	CE1 (Visite déchetterie "St Berthevin")
05/04/13	École privée Sainte-Marie – Changé	1 h 30	30	CE2 (Ateliers de la consommation)
11/04/13	École privée Sainte-Marie – Changé	3 h	30	CE2 (Visite déchetterie "St Berthevin")
29/04/13	Alsh d'Avesnières – Laval	3 h 30	30	CM (Sur le quartier de la Dacterie)
22/05/13	Maison de quartier des pommerais – Laval	6 h 30	100	Cycles 2 et 3 (Grand jeu propreté "rallye")
20/06/13	École primaire E et R Badinter – Laval	1 h 30	21	CE1/CE2 (Tri Relais + jeu des Filières)
21/06/13	École primaire E et R Badinter – Laval	1 h 30	26	CE2 (Tri Relais + jeu des Filières)
03/10/13	Laval accueille ses étudiants	5 h 30	100	Forum organisé par le CIJ
05/11/13	T A P Chapelle Anthenaïse	1 h	25	Cycle 3 (Tri Relais)
19/11/13	T A P Chapelle Anthenaïse	1 h	25	Cycle 3 (Tri Relais "suite")
26/11/13	École primaire Sainte-Thérèse – Laval	1 h 30	26	CM2 (Jeu des Paysages Rouletaboule)
26/11/13	T A P Chapelle Anthenaïse	1 h	25	Cycle 3 (Jeu des Filières Rouletaboule)
03/12/13	École primaire Sainte-Thérèse – Laval	1 h 30	26	CM2 (Poubelle pédagogique et jeu Tri Relais)
03/12/13	T A P Chapelle Anthenaïse	1 h	25	Cycle 3 (Jeu des Filières "suite")
10/12/13	École primaire Sainte-Thérèse – Laval	1 h 30	26	CM2 (Jeu des Filières Rouletaboule)
10/12/13	T A P Chapelle Anthenaïse	1 h	25	Cycle 3 (Loto des matières Rouletaboule)
17/12/13	École primaire Sainte-Thérèse – Laval	1 h 30	26	CM2 (Loto des Matières)
17/12/13	T A P Chapelle Anthenaïse	1 h	25	Cycle 3 (Loto des matières "suite")

Sensibilisation des adultes

DATE	Lieu, Objet	Nb pers. touchées	Remarques
15/02/13	Visite Bons Plans chez Séché	25	Prise en charge du transport, partenariat avec l'Office du Tourisme
15/03/13	Visite Bons Plans chez Séché	25	Prise en charge du transport, partenariat avec l'Office du Tourisme
23/03/13	Distribution de compost en déchetterie (x4)		2 adt + 3 agents GLEAM
26/04/13	Visite Bons Plans chez Séché	25	Prise en charge du transport, partenariat avec l'Office du Tourisme
27/04/13	Rencontre des jardiniers - Masion de quartier Grenoux - Laval	30	
05/05/13	Manifestation "Changé ô jardin"	100	Stand compostage + spectacle
25/05/13	Manifestation "Fête du Jeu" – Laval	100	Points eau et vaisselles compostables + présence stand ludothèque
08-09/06/13	Balade au jardin	450	
30/06/13	Braderie de Laval	100	Sensibilisation des exposants à la collecte des cartons
06/07/13	Forum logements destiné aux étudiants	20	Sensibilisation des étudiants et propriétaires
12/10/13	Changé ô jardin Autonme	100	
19/10/13	1 ^{ères} rencontres des jardins au naturel	50	Conférence de Denis Pépin ; sensibilisation Compostage Paillage
20-23/11/13	Mini-axi chariots - LECLERC Saint-Berthevin	250	Dont deux classes Ecole Jeanne d'Arc - Saint-Berthevin
07/01/13	Sensibilisation agences de nettoyage	3	Connaître le service et les informations sur les secteurs de collecte
27/02/14	Maison de quartier Saint-Nicolas	50	Opérations nettoyns la nature
26-27/02/14	AMAV / Association Mayennaise d'accueil des gens du voyage	44	Sensibilisation au tri / nettoyns la nature/atelier papier recyclé
19/03/13	Maison familiale rurale Saint-Berthevin	70	Sensibilisation au tri et OM
20/04/13	LAVAL VIRTUAL	60	Sensibilisation des exposants et du restaurateurs
02-05/04/13	Union Catholique de L'Ouest	700	Présentation de Laval Agglomération + sensibilisation au tri
11/06/13	Association sauvegarde	10	Groupe en alphabétisation orientation par les visuels sur la gestion de leurs déchets
31/05/13	Lanyi association des Guinéens Lavallois	2	Sensibilisation aux déchets
14/05/13	Girandière Saint-Berthevin	25	Sensibilisation aux déchets, gestion
25/06/13	Association la sauvegarde	15	Sensibilisation revalorisation
22/05/13	Rallye action propreté / maison de quartier les Pommerais	35	Sensibilisation aux déchets
04/06/13	Terre d'asile	15	Sensibilisation aux déchets
25/06/13	Terre d'asile	15	Tri revalorisation des déchets
3/4/26/09/13	Union Catholique de l'Ouest	250	Information sur l'organisation de la collecte et le geste du tri
19/09/13	Union Catholique de l'Ouest	258	Information sur l'organisation de la collecte et le geste du tri
12/10/13	Distribution de compost sur 4 déchetteries		
04/10/13	Lancement des 4 saisons avec l'Office du tourisme		
18/10/13	Visite séché environnement	24	Partenariat office du tourisme
22/10/13	Animation, sauvegarde	11	Gestion de leurs déchets
08/11/13	Animation sauvegarde	11	Geste du tri et revalorisation
03/12/13	La fédération des amicales Laiques	15	Présentation de Laval Agglomération, visite d'une déchetterie

43 visites systématiques de communes en 2013

COMMUNES	JANVIER			FÉVRIER			MARS		AVRIL			MAI			JUN	
	2	3	4	6	7	8	10	13	14	15	16	20	21	22	23	24
ST-JEAN-SUR-MAYENNE							04/03									
PARNÉ-SUR-ROC								26/03								
ST-BERTHEVIN ZONE ROSE												15/05				
ST-BERTHEVIN HORS ZONE ROSE										10/04						
BONCHAMP									03/04							
FORCÉ										09/04						
LOUVERNÉ											18/04					
CHANGÉ													21/05			
MONFLOURS												13/05				
NUILLÉ-SUR-VICOIN												17/05				
ARGENTRÉ															06/06	
CHALONS-DU-MAINE														30/05		
SOULGÉ-SUR-OUETTE															06/06	
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX							18/02									10/06
LA CHAPELLE ANTENAISE				07/02												13/06
ENTRAMMES																
AHUILLÉ	09/01															
L'HUISSERIE					12/02											
LOUVIGNÉ		15/01														
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT			25/01													

JUN		JUILLET		SEPTEMBRE		OCTOBRE					NOVEMBRE				DÉCEMBRE			
25	26	27	28	36	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52
				02/09														
					24/09													
														27/11				26/12
															04/12			
						01/10												
							08/10											
								17/10										
									21/10									
										28/10								
											07/11							
												15/11						
													21/11					
														29/11				
															03/12			
																09/12		
18/06																		20/12
	26/06																	
		05/07																
		02/07																
			12/07															



LAVAL AGGLOMÉRATION - DIRECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Service Environnement Déchets
Siège : 1, place du Général Ferrié
CS 60809 - 53008 LAVAL Cedex
Tél : 02 53 74 11 00 // Fax : 02 53 74 11 19
environnement-dechets@agglo-laval.fr



www.dechets.agglo-laval.fr